
LA PRESSE

31 rue Saint-Jacques, angle de Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.
ÉDITIONS
 CANADA
 ÉDITION QUOTIDIENNE 11.50 par an, 1.50 par semaine.
 ÉDITION HEBDOMADAIRE 1.50 par an, 1.50 par semaine.
 La "Presse" est imprimée et publiée au No 31 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de la "Presse" (limitée).
 T. MERTHEAUME, Président.
 M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.
BUREAUX POUR LES ÉTATS-UNIS
 A New York, W. J. MORTON, 415 Broadway, 22^e 5^e étage, Corner, 20th St.
 A Chicago, W. J. MORTON, 222 North Dearborn Street.
 Toute lettre doit être adressée au P. O. BOX 1271, L'ÉTAT-LIBRE, Londres, Angleterre.
 C. S. DEWINTER, Limited, 11 Chancery Cross Road.

Circulation de La Presse
 30 JANVIER
 LUNDI - 55,231
 MARDI - 55,277
 MERCREDI - 55,186
 JEUDI - 55,353
 VENDREDI - 55,352
 SAMEDI - 55,170
 TOTAL - 593,857
 HEBDOMADAIRE - 49,419
 643,303
 MOYENNE PAR JOUR DE L'ÉDITION QUOTIDIENNE
 98,981
 La moyenne de la circulation de la "Presse" dans la ville de Montréal et la banlieue, dépasse 45,000 copier par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage, pour la ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

LES LUTTES ELECTORALES

UN ENTREPRENEUR DE SAINT-AGATHE ACCUSE D'UNE GRAVE INFRACTION AUX LOIS D'ELECTIONS.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)
 Sainte-Agathe des Monts, 1. — M. Guénette, constable de Saint-Jérôme, signifiant, samedi, un mandat d'arrestation à M. J. B. Read, entrepreneur de Sainte-Agathe. M. Read est accusé par M. Louis Parent, gérant de la scierie de Sainte-Agathe, et candidat du quartier ouest, aux dernières élections municipales, d'avoir enlevé du pail, alors que l'élection battait son plein, les cahiers de scrutin, les listes électorales, les certificats d'élection, enfin les divers documents ayant rapport à cette élection.

M. Read a protesté de son innocence et a été admis à caution.

La Mission

de ces corporations dans votre sang, qu'on a appelé "petits soldats", est de combattre les germes de la maladie qui menacent constamment votre santé. Ces corporations sont assaillies et fortifiées par l'usage de la Saluberré de Hood.

Cette médecine est un composé de plus de 29 agents médicamenteux différents mis en proportions par un procédé constant, prouvé son efficacité depuis trente ans.

Pas de substitution. Rien de "tout aussi bon." (218) W B A

CHRONIQUE

QUESTION D'ART

1er février, 1909.

L'art est un sentiment; on ne discute plus cette assertion que par pur dilettantisme et pour montrer que tout est sujet à discussion. Le point de fait, l'aspiration vers un idéal, une vision personnelle des formes et des couleurs, les produits et même les travers de l'imagination composent le "fond" d'un artiste. Il doit, avant tout, être doué.

L'amour et l'amitié, autres sentiments, sont également considérés de dons naturels, qui se révèlent au contact des semblables. On n'est pas amoureux ou ami; l'amour est une fleur sauvage qui croît, comme l'amitié, dans certaines circonstances "nécessaires" et plus haute supériorité se sont montrées incapables d'aimer. Et si l'amour a semblé le troubler à un moment de leur vie, cela a été pure sensibilité.

En quoi l'art diffère de l'amour et de l'amitié, c'est qu'il exige de ceux qui veulent produire des œuvres d'art, que des dons naturels et des prédispositions. L'art est un sentiment jusqu'au moment où l'on songe à réaliser cette œuvre spéciale qu'on nomme tableau, statue, symphonie, poème, etc.

Ce n'est pas l'opinion d'une partie de la critique actuelle. J'ai lu souvent dans nos journaux les appréciations où l'on semblait affirmer qu'il suffit d'être doué pour exécuter des chefs-d'œuvre. On louait avec de vives expressions des tentatives du sentiment artistique, des tentatives, on leur donnait du style, on parlait de leur coloration originale parce qu'elle était contraire à la perception générale de l'effet produit par la lumière sur les objets; on vantait leurs défauts parce qu'ils étaient audacieux. C'était beau parce que cela s'éloignait des idées reçues, parce que cela dénotait l'esprit.

On a semblé oublier, dans ces jugements, que justement l'art est constitué de visions personnelles et de sciences diverses qui en sont la solide structure. Et c'est là le côté faible de notre époque, en somme, que le peintre doit acquiescer au savoir, à donner une forme aux choses, à leur donner une forme au cerveau. Un tableau ne s'improvise pas par un ignorant. La science anatomique est nécessaire pour reproduire des mouvements naturels; les plans d'une scène nécessitent l'étude de la perspective, l'observation seule ne suffit pas; il faut qu'elle soit dirigée par la connaissance des vices, des défauts et des qualités de l'homme et l'exactitude des proportions.

Ni l'anatomie ni la perspective, ni l'histoire de l'homme, ne font de peintre; mais les facultés instinctives, les tempéraments spéciaux reçoivent du savoir l'aide indispensable à leur développement. Pour mettre en scène l'humanité, l'homme est comme un abîme; on n'est pas encore sondé ce gouffre; ce n'est pas une raison pour se contenter d'une investigation superficielle de ses rochers physiques et moraux. Les apparences n'ont qu'une valeur momentanée, les œuvres profondément pensées ont seules les qualités qu'il faut pour conquérir le suffrage des siècles.

Il existe deux chefs-d'œuvre immortels qui sont des exemples à l'appui de cette chose: le portrait de "Jacqueline" de Léonard de Vinci, et le portrait d'"Homme" de Rembrandt. On pourrait y ajouter l'"Achille au repos", ce héros puissant que nous a légué la Grèce, et qui se trouve dans les galeries de toutes les académies. Ces produits du génie prouvent qu'il n'est pas nécessaire de concevoir des compositions compliquées, des tragédies, des rébus philosophiques pour montrer l'âme de l'artiste dans ce qu'elle a de plus élevé, de plus intense et de plus vraie. La femme et l'homme sont là dans leur simplicité la plus pénétrante avec la plus grande somme d'intérêt artistique.

L'observation et la science y sont unies étroitement, dans leurs forces éblouissantes; les images de deux portraits et d'un héros au repos suffisent pour rendre l'immortel. Simplicité, beauté, caractère, grandeur, savoir, tout est là assemblé dans une homogénéité sublime.

Reproduire l'homme extérieur, avec, sur sa face, le soufflé de vie qui dépeint son esprit et son intelligence, telle est la mission du peintre et du sculpteur.

sculpteur qui s'attache à son existence et à son histoire. Il y a que les grands esprits, enrichis par le savoir, ont le sens dans cette audace tentative. Et ne croyez pas que dans les genres où il semble que tout soit en surface, le paysage, la marine et même des intérieurs familiaux, on puisse ou doive se contenter de l'aspect superficiel des choses.

Les tableaux de la nature peuvent paraître en quelque sorte inanimés aux yeux de la foule, parce qu'elle n'a pas une impression particulière; mais les maîtres traduisent les formes de la réalité en leur prêtant les sentiments qui sont en eux; et l'âme qu'ils donnent à l'œuvre de cette empreinte subtile comme une source ignorée jaillit du sein de la fleur, émanations de vie et de mouvement. Les paysages de terre et de mer ont ainsi leur apparence, beauté extérieure, mais aussi leur sens, leur signification poétique que, telle que l'artiste en a eu la sensation.

Et dans les intérieurs, le peintre ne montre-t-il pas aussi des êtres humains, silencieux et invisibles, que la vie des habitants a pour ainsi dire déposés dans les meubles, dans les objets familiers, dans ce quelque chose d'indissoluble que l'on cherche en vain là où les habitudes, les passions et les sentiments des hommes n'ont pas encore laissé de traces.

Il faut savoir et il faut s'émouvoir. Le peintre ou le sculpteur ignorent et froid ne fera que des images ou des figures inertes qui laisseront le passant indifférent. LAURENT BART.

Hémorroïdes guéries en 6 à 14 jours — L'ONGUENT FAZO est garanti, guérir n'importe quel cas d'hémorroïdes démanchantes, internes ou externes, en 6 à 14 jours ou l'argent est remis, 50c.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)
 Ottawa, 1. — M. Ralph Smith, député de Nainaimo, a fait une conférence sous les auspices du Club des Jeunes Libéraux. Une centaine de membres du club "Itallana" de Rochester, étaient présents. M. Smith a parlé du travail organisé et a censuré le programme des socialistes.

Le village de Eastview est annexé à la ville d'Ottawa. Une pétition comprenant les 100 signatures requises avait été présentée demandant l'annexion. Mais un certain nombre de signatures se retirèrent et en réduisant le nombre à moins de 100, l'annexion n'a pas été confirmée.

Une assemblée tenue dernièrement, les libéraux de Carleton ont décidé de ne pas faire de lutte dans ce comté. La raison de cette décision est qu'aucun libéral n'a jamais été élu dans Carleton. Les élections futures auront lieu sous le sceau de la neutralité.

Charles Stafford, de Hull, a été condamné à quatre mois de prison pour vol de 25 minutes d'avoine. Le 25 novembre dernier, Stafford se rendit chez M. J. B. Biggs, de Saint-Joseph d'Orléans, où M. Pierre Roques, du canton de Gloucester, avait mis de l'avoine en entrepôt. Stafford, disant avoir été envoyé par Roques, prit 25 minutes d'avoine, qu'il transporta à Hull.

L'épouse de Patrick Wilson, de Hull, est en communication avec le département général des avocats, au sujet des poursuites contre les prêteurs d'argent. Quelconque a le plaisir de ces prêteurs d'argent et voudra tenter une poursuite, aura son assistance, dit-il. Plusieurs cas de violation de la loi ont été portés à son attention, et il en a informé le département.

La prochaine assemblée du conseil de ville d'Ottawa, l'échevin George Ross soumettra une suggestion intéressante concernant l'ouverture de puits spéciaux pour les femmes ayant droit de vote dans les élections municipales.

D'après le rapport des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, pour l'année finissant le 31 mars dernier, plusieurs accidents sont survenus parmi les employés travaillant à la construction. Huit hommes ont été tués dans le district "B" et 43 blessés, 47 tués dans le district "F". La plupart de ces accidents ont été causés par des explosions. Jusqu'au 31 mars dernier, la Commission a dépensé \$27,057,944. Le tracé entre Winnipeg et Montclair a été réduit de treize milles, ce qui porte à 1804 milles la longueur totale de cette partie du chemin.

La famille de M. Peter Robertson, comptable au département de l'Intérieur, est très inquiète de la disparition mystérieuse de M. Robertson. Ce dernier n'a pas été vu depuis mercredi dernier. Un examen de ses livres n'a rien révélé d'anormal, et l'on craint fort qu'il soit arrivé quelque accident à ce vieux fonctionnaire public.

ACHETEZ un piano Karm et vous aurez la satisfaction de savoir que vous avez le meilleur. Layton Bros., seuls agents, 144 rue Peel. 29,13

LES COURRIERS EUROPEENS

Les courriers d'Europe partiront cette semaine aux heures suivantes: Lundi — 9h. 30 du matin, par le "Kaiser-Wilhelm der Grosse", Lloyd Allemand du Nord; 4h. du soir, courrier supplémentaire. Mardi — 9h. 30 du matin, par le "Mauretania", ligne Cunard; 6h. du soir, courrier supplémentaire. Mercredi — 9h. 30 du matin, par le "La Gasconne", Cie Générale Trans-

atlantique; 6h. du soir, courrier supplémentaire. Vendredi — 10h. 30 du matin, par le "Hesperian", ligne Allan; 9h. 30 du matin, par le "St Louis", ligne Américaine; 6h. du soir, courrier supplémentaire.

Les lettres peuvent être déposées jusqu'à 6h. du soir; les autres objets doivent l'être avant 5h. du soir. Les colis sont expédiés par ce paquebot et peuvent être déposés jusqu'à 9h. 30 du matin, le mercredi.

AVIS SPECIAL

Achetez un piano Karm et vous aurez la satisfaction de savoir que vous avez le meilleur. Layton Bros., seuls agents, 144 rue Peel. 29,13

LES COURRIERS EUROPEENS

Les courriers d'Europe partiront cette semaine aux heures suivantes: Lundi — 9h. 30 du matin, par le "Kaiser-Wilhelm der Grosse", Lloyd Allemand du Nord; 4h. du soir, courrier supplémentaire. Mardi — 9h. 30 du matin, par le "Mauretania", ligne Cunard; 6h. du soir, courrier supplémentaire. Mercredi — 9h. 30 du matin, par le "La Gasconne", Cie Générale Trans-

atlantique; 6h. du soir, courrier supplémentaire. Vendredi — 10h. 30 du matin, par le "Hesperian", ligne Allan; 9h. 30 du matin, par le "St Louis", ligne Américaine; 6h. du soir, courrier supplémentaire.

Les lettres peuvent être déposées jusqu'à 6h. du soir; les autres objets doivent l'être avant 5h. du soir. Les colis sont expédiés par ce paquebot et peuvent être déposés jusqu'à 9h. 30 du matin, le mercredi.

LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE L'EST

FRÈRES, LIMITÉE
 447-449 RUE STE CATHERINE EST

Grande Vente après Inventaire

Notre grande vente après inventaire est commencée depuis ce matin, et déjà, toute la matinée, une foule nombreuse s'est pressée autour de nos comptoirs. Il est connu du public que nous écoulons à sacrifice tous nos "surplus" de stock — que nos réductions sont sérieuses et réelles. Nous offrons des VALEURS ici — nous ne "blufons" pas.

SACOCES ET PORTE-MONNAIE

Occasion vraiment merveilleuse. Une grande quantité d'échantillons provenant d'une importante manufacture de maillerie: sacoches, porte-monnaies, portefeuilles, etc. Pas un seul article dans ce lot ne vaut moins que 75c, et plusieurs valent 1.50. Au choix: 49c.

PAPETERIE

Boîtes de fantaisie, contenant 24 feuilles et 24 enveloppes, papeterie toilée, fini lisse ou ornementé. Annonces antérieurement comme occasions à 25c. Exceptionnel: 15c.

GRAVATES POUR HOMMES

Stock considérable de gravates du dernier genre — Derby ou bouts volants. Valeurs 1.50 et 50c, maintenant vendues: 75c.

MENUS OBJETS

Épingles de sûreté, marque "Dupont Spécial"; 144 doz. d'épingles sur chaque carton. 6 cartons pour: 25c. Galon blanc, marque "Dupont Spécial"; 6 paquets pour: 25c. Jarretière marque "Hook-on". Prix régulier 25c. Spécial: 15c. Supports de collier marque "Tolman"; moitié du prix régulier: 2 cartons pour: 50c. Desous de bras (préservés) grandeurs 1, 2 et 3. Valeurs: 15c, 10c et 25c, pour: 10c.

SOIERIES

Occasions sans pareilles: Soie Chevronee, grenat, vieux rose, bleu marine, bleu Alice, crème et blanc. Vendu régulièrement 50c, cédée à: 54c. Soie Tulle rayée fantaisie; blanc et gris, bleu marine et blanc, rose pâle et blanc, bleu pâle et blanc. Valeur exorbitante à 50c la verge, cédée à: 38c. Soies Lavables, rayures fantaisie; blanc et gris, bleu marine et blanc, grenat et blanc, rose pâle et blanc. Une occasion à 50c la verge, par exception: 33c.

Des centaines d'autres occasions non moins étonnantes que celles-ci à tous les rayons.

Commandes par poste exécutées promptement et avec soin.

UNIQUE FRÈRE LA MAISON D'UN MONTRÉAL

Grand Opéra et Opéra Comique à Montréal

Il nous fait plaisir d'annoncer aux personnes qui s'intéressent à la musique, au chant ou au théâtre en général, qu'à l'avenir il ne sera pas nécessaire de sortir de chez vous pour entendre du chant ou de la musique, vous n'avez qu'à vous adresser à la maison Hurteau et Cie, 110 Ste Catherine Est, et vous achetez un "PATHEPHONE". Avec ce merveilleux instrument vous aurez le vrai théâtre à domicile et vous pourrez entendre les plus grands artistes de l'Europe et des États-Unis.

La maison Hurteau fait une spécialité du commerce des machines parlantes à disques et à cylindres pour aiguilles ou saphirs sont enregistrés au moyen de nouveaux procédés, par les plus grandes célébrités artistiques du monde entier. Une visite est sollicitée avant de faire votre choix.

LE SECRET DE LA BEAUTÉ

du teint, de la peau et des formes dans les salons et des milliers de cas, se trouvent dans l'emploi du

LAIT DES DAMES ROMAINES

SUBSTITUEZ le lait des dames romaines à l'eau. Il adoucit la peau, agit comme une crème de rousseurs, des rides, les boutons à tête noire, guérit les éruptions, irritations, coupures, plaies, etc. Il adoucit et parfume la peau plus que toute poudre ou eau de toilette. Il rend le teint clair et couleur de rose. Pour développer et raffiner le buste, remplacez les crèmes du cou et des joues par le lait des dames romaines. Les meilleurs spécifiques ont échoué. Faites-en l'essai gratuitement. Envoyez nous 10 cents pour frais de poste et emballage et nous vous enverrons un échantillon suffisant pour prouver son efficacité.

Tous les marchands vendent le LAIT des DAMES ROMAINES, 50 cents la bouteille et nous préférons que vous l'achetiez de votre fournisseur habituel, mais si vous préférez l'avoir directement de nous, nous l'envoyons par maille dans toutes les parties du monde à nos propres frais. Adressez-vous à M. Odlon Dessard; Mlle Anna Mabeux, M. Thomas Lessard, Mlle Adella Lessard, M. Edmond Lessard, M. Alfred Roy, M. Louis Boivin, etc., etc.

MGR FALCONIO

Si nous en croyons les dépêches, Mgr Falconio, délégué apostolique aux États-Unis, ancien délégué apostolique au Canada, serait appelé à Rome bientôt, et serait créé cardinal au prochain Consistoire. Il serait remplacé à Washington par Mgr Anversa, actuellement délégué apostolique aux États-Unis.

NOCES D'ARGENT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)
 Saint-Odilon, 1. — Le 24 janvier M. et Mme Vital Ciguère célébraient leurs noces d'argent. M. Thomas Doyon fut une adresse de félicitations.

CANCER GUERIS TUMEUR GOITRE

Par le remède végétal de Dr PERCY. MM. QUENNEVILLE & GUERIN, dépositaires, 90 rue Ste Catherine Est, Montréal. 75-1m-v-n-w

NEURASTHENIE

On ne saurait trop conseiller aux personnes souffrant de Neurasthénie, Surmenage, de faire usage de:

Cachets Gauvin

CONTRE LE MAL DE TÊTE

Soulagement Instantané, Guérison rapide. 25c la boîte. Chez tous les marchands ou par la poste.

Le Sauveur de l'Enfance

L'enfant pour grandir et se développer d'une manière normale a besoin de beaucoup de sommeil de toutes les heures qu'il est employé avec le plus complet succès, mérite le titre de "sauveur de l'Enfance". M. Joseph Marchand, 5 Second St. Washn. D.C. écrit: M. J. A. E. GAUVIN, Pharmacien Chimiste, Montréal.

C'est Monsieur... nous avons élevé notre petite famille avec le Sirop d'Anis Gauvin. Notre bébé Olivette, âgée d'un mois, pèse 9 1/2 lbs et jouit d'une bonne santé, dort bien et ne donne aucun trouble. On ne saurait trop recommander votre Sirop aux mères soucieuses d'élever des enfants à la fois sains et contents.

Votre tout dévoué, J. MARCHAND.

Le Sirop d'Anis Gauvin

Est en vente partout: 25 cts la Bouteille. J.A.E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste 550 RUE STE CATHERINE EST, MONTREAL, CANADA.

FEUILLETON DE LA PRESSE

Cœur d'Enfant

Grand Roman dramatique par Charles de Vitis. II

SEPTIÈME PARTIE

LE DISPARU

— N'importe! avec de la volonté on arrive à tout. Madry parvint à Sang-hoi, une sous-préfecture de l'ouest où il trouva le mandarin logé dans une maison; les murailles de la ville tombaient en ruines et renfermaient seulement une centaine d'habitants. Ce n'était pas là qu'il pouvait se procurer des renseignements. Entre Kam-On et Leing-Tony le sentier passe souvent dans la montagne. Quelques postes chinois semblent y garder les défilés, mais n'empêchent point les sauvages Sais de piller les Célestes.

Les sauvages Sais! Si Madry avait su, il aurait pu les interroger; mais il ne savait rien. — Un Ngai-Telou, il alla voir le mandarin. Après les politesses d'usage il l'interrogea: — N'as-tu pas connaissance d'un fait arrivé, il y a neuf ans, ici même? — Quelque? — Un Français a été pris par les pirates.

— Ah! je croyais. — Qui te fait croire? — Je l'ai entendu dire au tribunal, hier soir.

— Quel Européen me vient ici. — Comment! qui sait? — Le Tonkin est si près! — Le voisinage du Tonkin est malheureux pour vous. — Expliquez-moi. — Je veux dire qu'à cause de cela vous ne pouvez guère rencontrer ici que des pirates.

— Justement. — Eh bien, parmi les pirates il n'y a pas d'Européens. — C'est à savoir. — Écoutez, fit le Ngai-Telou, si tu sais quel que ce soit, tu auras dix piastres.

— Où sont les piastres? — Les voici. — Le Chinois alla chercher les dix piastres de monnaie et dit: — Parle. Raconte-moi ce que tu sais. — Il y a un Européen dans les environs.

— En Haïnan? — Non. — En Chine? Sur le continent? — Oui. — Comment le sais-tu? — Je l'ai vu autrefois ici et souvent ailleurs. — Où, enfin? — A Tong-hin, dans le Kouang-Tong, sur la côte. — En face de Mon-Cay? — Précisément. — Qu'est-ce qu'il faisait là? — Il a déserté. — Il venait du Tonkin? — Il en venait.

— Et il est au service de qui? — Des Chinois. — Depuis quand? — Depuis dix ans, au moins. — A quel employait-on? — À des achats d'armes à Hong-Kong et il faisait la contrebande pour son propre compte.

— C'est tout? — Il a eu de fréquentes relations avec le chef rebelle Doc-Co. Tantôt on le voyait avec les Chinois, tantôt avec les Tonkinois. — Il est devenu riche à ce compte? — Oh! il doit l'être. — Et il demeure à Tong-hin? — Je le crois.

— Prends les dix piastres. Merci. C'est tout ce que tu rais? — C'est tout. — Maigre indice! Quand Madry eut ces détails, il regagna Hoi-Hao, prit le bateau de Hoi-phong et arriva à Hoi, il se mit en route pour Mon-Cay, en suivant le littoral.

De là, il gagna facilement Tong-hin. Il y a un vice-consul de France à Tong-hin, depuis peu. Madry parvint à l'acquiescer par lui, s'enquit du déserteur. fit note représentait: il y en a plusieurs ici, mais un déserteur comme celui que vous désignez, ce ne peut être que ce misérable Rissal.

— Où demeure-t-il? — Au bout de la ville, dans une maison moitié chinoise, moitié européenne. Il y a un jardin potager fort bien tenu, à côté; vous reconnaîtrez cela facilement. — Me recevra-t-il? — Cela, je l'ignore. Il en est bien sûr.

pable pour se donner une distraction. Seulement, c'est un malade comère. Il vous roulera.

— Nous verrons bien. Essayons toujours de l'aborder. — Essayez. Moi, je le fais comme la peste, il ricane toujours, quand il ne rencontre. — Qu'est-ce que cette histoire de Français qui aurait été pris par lui, en Haïnan? — J'ai entendu parler vaguement de cela.

— Qu'est-ce qu'on disait? — Qu'on avait trouvé là un officier français. — Quel grade? — Un colonel. — A moi aussi on m'a dit un colonel. — Où cela? — A Hoi-Hao.

— Qui? — Un ancien pirate. — Vous savez les récits des Chinois, c'est pas sérieux. — C'est possible. — Pour quelques piastres ils vous en diront long comme d'ici à Pékin. — Pourtant... — Selon vous, qui serait-ce cet officier? — Je ne puis le dire.

— Comment voulez-vous qu'un officier français ait été surpris dans le sud de l'île? — Cela non plus, je ne puis le dire. Dites-moi, monsieur le consul, avez-vous entendu parler, dans le temps, de la disparition du colonel d'Edouard? — Non! Je vous attends là. — Tout le monde sait que le colonel d'Edouard s'est jeté à l'eau et s'est noyé.

— On n'a jamais reparlé de lui, dans le pays? — Mels si, quelquefois... — Quel disait-on? — Qu'il avait été repêché, pris par les rebelles tonkinois, que sais-je? — Eh bien? — Eh bien, le colonel est bien mort, allez! S'il n'était pas mort, il serait revenu.

Madry hochait la tête. — Ah! je comprends, maintenant, fit le consul. Vous voulez aller voir ce Rissal, pour causer avec lui du colonel... — Peut-être... — Le lendemain de cette conversation, Madry se rendait à la maison du déserteur.

Il avait dû, en effet, faire fortune, le déserteur. Sa maison était, sinon somptueuse, au moins très confortable. Mais ce qui frappait le plus, dans son domaine, c'était, comme l'avait dit le consul, le jardin.

Jardin à la française, il avait voulu s'accorder cela, le seul souvenir de la patrie trahie. Rien que des arbres fruitiers et des légumes. Choux-fleurs, petits pois, salades, encadrés dans des bordures de fraisiers. Et les grosses citrouilles les ne manquaient pas. Point de chevaux par exemple: à quel bon? — Derrière la résidence, les magasins, les écuries, les cuisines.

Rissal avait des poules et des lapins, toujours pour rappeler le pays, le village, la ferme des parents. Et des chevaux de montagne et des chiens. Bien des résidents n'avaient, eux, souvent, ni pain, ni viande et étaient obligés de vivre comme des indigènes.

Rissal ne se laissait manquer rien. Au milieu de ce grand bien-être, il se fit ennuyé pourtant. Mais il avait la grande ressource des solitaires.

L'opium! L'opium sacro-saint! Ah! quelles délices, après la bonne pipe à la fumée bleue et odorante! Couché sur le lit d'ébène, à côté de la petite lampe qui sert à cuire à point la précieuse drogue, le sybarite rêvait du rêve de l'anesthésie.

Et que voyait-il dans ces rêveries prolongées? D'abord dans un nuage indécis les objets prochains de son existence. Les créances supportant les plateaux de bois de teck nacrés, et les potiches bleues; les panoplies suspendues aux murailles; le ray agitant le grand éventail pour rafraîchir l'atmosphère.

Et puis il entendait: C'était le vol des moustiques, la récréation des veilles, le roulement du fourneau à thé, le bruit des sandales des passants. Et il respirait: Le parfum des bâtonnets d'encens, la bonne odeur de l'encens, les exhalaisons des transpiration. Le ciel! Et il l'avait trouvé. Le rêve était réalisé.

(A suivre.)

EMPLOYEZ toujours le "Sirop du Dr FRED. DEMERS" pour les enfants. C'est le meilleur pour la dentition, contre les coliques et la diarrhée.

Montreal, 1er février 1909.

MGR L'ARCHEVEQUE EST REVENU

Suite de la première page

La bonté. Le Saint-Père a été heureux d'apprendre l'état du diocèse de Montréal, aussi. Sa Sainteté a-t-elle bûni son Premier Pasteur, et "tous ceux qu'il porte dans son esprit et dans son cœur", par conséquent ses diocésains et ses amis. Cette bénédiction papale, Monseigneur l'archevêque tout à l'heure. Le Saint-Père a remercié le diocèse de Montréal de sa générosité pour le don de Saint-Pierre, ces aumônes lui aideront à faire le bien. N'en a-t-il pas déjà eu l'occasion, alors que la terre tremblait en Sicile et en Calabre? Plus X. envoyé un million aux malheureux survivants de la catastrophe et l'hospitalité près du Vatican, des centaines de blessés.

Quant aux choses de France. Sa Sainteté remercie Dieu de jour en jour, d'avoir agi comme Elle l'a fait. Les événements de chaque jour lui prouvent qu'Elle a raison. "Les évêques de France", dit-il, "ont écrit l'une des plus belles pages de l'Eglise en agissant comme ils l'ont fait envers Nous." En effet, si tous les évêques français ne pensaient pas exactement de la même façon, tous seraient soumis aux désirs du Saint-Père, c'est un bel exemple.

La France! "La France est en état de guerre", a dit Monseigneur. L'expression est juste, le gouvernement de ce pays ne fait-il pas constamment et avec acharnement la guerre à l'Eglise? C'est une grande tristesse de voir les spoliations injustes qui se commettent chaque jour: les évêques chassés de leurs palais épiscopaux, les élèves de séminaires chassés de leurs maisons, les bibliothèques, des évêchés pillés, les enfants soumis à une éducation anti-religieuse; en un mot, la guerre la plus acharnée, en même temps que la plus habilement combinée. Le mot "liberté" est bien inscrit sur le frontispice des édifices, là-bas, si la chose existait, ce serait beaucoup mieux, mais le n'est pas: c'est un vrai désastre.

Mais d'un autre côté, la foi n'est pas morte en France. Que d'actions généreuses s'accomplissent chaque jour en ce pays. C'est encore là que viennent les plus grandes consolations du Saint-Père. Malgré les tristesses actuelles, c'est encore la France qui fournit le plus grand nombre de missionnaires et il y a toujours des vocations ecclésiastiques. Ceux qui sont catholiques là-bas, le sont sérieusement. Plusieurs millions de Français sont allés s'agenouiller, cette année, à la grotte de Lourdes, et ont affirmé leur dévotion à la Vierge à l'occasion des fêtes jubilaires des apparitions, comme des milliers sont allés s'agenouiller aux pieds du Pape, pour le remercier de sa bonté envers la France. La génération qui vient sera meilleure si l'on en juge par l'ardeur des jeunes gens qui se sont mis généreusement au service de l'Eglise.

Et les femmes françaises! Plus de 300,000 d'entre elles se sont ligées pour combattre l'impérialisme, Dieu sait l'influence qu'elles ont acquise. Quel courage elles ont! Lorsque la catastrophe d'Italie a été connue à Paris, immédiatement un groupe de femmes de la Société de la Croix Rouge, sont parties pour soigner les malheureuses victimes. Et songez que c'était la veille du jour où dans les familles l'on s'embrasse, où l'on se transmet les vœux de bonne année!

La France est en guerre, Jeanne d'Arc qui l'a délivrée de l'ennemi, l'y a plusieurs siècles, la délivrera-t-elle encore lorsqu'elle sera solennellement placée sur les autels au mois d'avril prochain? C'est l'espoir des catholiques français.

Le Congrès eucharistique de Lon-

dr s. Quelles belles démonstrations! Les journaux en ont beaucoup parlé, ils n'ont pu dire l'enthousiasme des catholiques anglais en cette circonstance. Avec quelle énergie, avec quelle conviction on se montrait dans les rues de Londres, pendant ces grandes journées eucharistiques! On ne peut décrire l'émotion de la foule, assistant à la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée par le cardinal légat, du haut du balcon de la cathédrale de Westminster. Il y avait là plusieurs centaines de mille hommes agenouillés, lesquels, quelques instants auparavant, dans les rues qui avoisinent la cathédrale, avaient acclamé Jésus-Christ, l'Eglise, le Pape et son représentant. Ces mêmes hommes avaient protesté la veille contre l'attitude du gouvernement qui avait demandé à Mgr Bourne, archevêque de Westminster, de ne pas porter le Saint-Sacrement dans les rues, de crainte de troubles. Ils s'étaient soumis, parce que leur archevêque leur avait demandé: cet acte de prudence a été justifié par tous ceux qui comprennent. Le Pape lui-même a dit que les choses s'étaient passées comme elles devaient se passer, qu'il fallait bénir la Providence. Comme l'a dit Monseigneur, ce n'est pas par un ordre despotique que le gouvernement a empêché la sortie du Saint-Sacrement, mais parce qu'il craignait des troubles, d'autant plus que ceux qui protestaient contre la "sortie des saintes espèces", étaient des fanatiques, venant d'en bas. L'effet du Congrès se fait sentir à Londres: pendant le mois de décembre, il y a eu 1100 conversions au catholicisme en cette ville.

C'est avec joie a dit Sa Grandeur, qu'Elle a accepté l'offre de Mgr l'évêque de Namur, président des Congrès internationaux, de tenir celui de 1910 à Montréal. C'est une entreprise colossale, mais Monseigneur compte sur la bonne volonté du dévouement des évêques ses collègues, de ses prêtres, la générosité de ses diocésains. En passant à New York, Sa Grandeur avait parlé à la messe, au Congrès eucharistique de 1910, Mgr de New York a promis que les évêques de la Nouvelle Angleterre y assisteraient.

Comme Monseigneur l'avait dit, de retour à son trône, il donna la bénédiction papale. Les chœurs, sans doute, encouragés par les bonnes paroles de Sa Grandeur, qui venait de comparer leur chant à celui qu'Elle avait entendu à Saint-Pierre de Rome et à la cathédrale de Westminster, ont exécuté une fort belle messe.

Les fidèles se sont retirés, heureux d'avoir entendu après de longs mois, la parole du Premier Pasteur.

Mgr l'archevêque a repris le fardeau pastoral qu'il a remis Mgr l'auxiliaire. Il l'a repris, aujourd'hui, car de jour en jour devient plus difficile la direction spirituelle de la métropole canadienne, pour des raisons que les gens qui observent comprennent.

Nous saluons avec joie, avec respect le retour de Mgr l'archevêque.

Au prône, M. le curé de la cathédrale a rappelé que mercredi prochain, arrive la fête de Saint Blaise, que ce jour là, en l'église métropolitaine, il y aura bénédiction et imposition des cierges, cérémonie qui aura lieu dans la plupart des églises et que dimanche prochain, solennité de la fête de la Purification, Mgr archevêque bénira les cierges avant la grand-messe à la cathédrale.

UN NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE

Suite de la première page

"C'est mon privilège, c'est mon excellent bon fortune de siéger autour de ces têtes, la présence de mon excellent ami, mon compatriote d'armes depuis 20 ans, le premier ministre de l'Etat de Québec, j'ai nommé Sir Lomer Gouin, à qui notre Souverain vient d'accorder une marque toute particulière de distinction et d'appréciation de ses services en faveur de la province de Québec."

"Le barreau de Montréal compte encore, au nombre de ses invités, un homme qui n'est plus avocat, qui n'est plus juge, mais qui est encore et qui restera toujours l'un des plus brillants juristes du Canada, dont puisse s'enorgueillir la magistrature de n'importe quel pays. C'est M. le juge Mathieu, ancien juge de la cour supérieure."

"Enfin, le barreau de Montréal a cru devoir inviter à cette fête des représentants attitrés des trois chambres de commerce de Montréal."

"En effet, le barreau comprend que le commerce a droit à des égards de la part des avocats puisqu'il est pour eux l'une des institutions les plus intéressantes, à tous les points de vue: puisqu'il leur fournit l'occasion d'appliquer les lois commerciales et maritimes, et ce qu'il ne faut pas oublier, puisqu'il leur apporte les causes qui leur garantissent le plus clair de leurs revenus."

"A la santé des invités du barreau de Montréal; à la santé de tous ces hommes distingués que je viens de nommer, je vous invite, messieurs, à lever votre verre."

Remplirent à cette santé, M. P. F. Walton, doreur de la faculté de droit de McGill; M. F. Robertson, président du Board of Trade, et

M. ISAÏE PREFONTAINE, président de la Chambre de Commerce.

Ce dernier déclare que c'est un honneur fort apprécié tant par la Chambre que par lui personnellement de assister à ce banquet, d'autant plus que depuis quelques années les idées ont marché et le temps est venu où les hommes de loi et les hommes de Commerce doivent se rencontrer et aller la main dans la main, ayant un seul but, la prospérité de notre pays, et les idées pratiques de l'homme de Commerce, éclairées par les lumières de l'homme de loi, doivent infailliblement guider notre nation dans la voie du progrès national.

"En aidant le commerce, en lui donnant dans l'opinion publique la place honorable qui lui appartient, les professions libérales cessent d'être encombrées d'une manière alarmante

PALAIS DE JUSTICE ABSOLUMENT NECESSAIRE

Sir François Langelier est l'orateur suivant.

SIR FRANÇOIS LANGEIER

Après avoir exprimé le plaisir qu'il avait d'assister à ce banquet, l'honorable juge en chef de la Cour Supérieure de Québec approuve pleinement les remarques du juge Tait.

Il se trouve beaucoup de gens qui voudraient que nous siégeons de neuf heures du matin à six heures du soir. Oublient-ils que les juges ne travaillent pas de la même manière que les journaliers? Il nous faut travailler beaucoup plus en dehors de la cour que pendant les débats.

L'HON. JUGE C. LEBEUF

de la Cour de Circuit, trace en quelques mots les occupations de la Cour qu'il préside et attire l'attention de l'honorable Procureur-Général sur le besoin pressant qu'il y aurait d'augmenter le nombre des juges de la Cour de Circuit.

SIR LOMER GOVIN

est ensuite invité à prendre la parole.

"J'ai écouté d'une façon toute particulière, dit le premier ministre, les derniers discours qui ont été prononcés. Et vos réclamations me paraissent aussi justes les unes que les autres."

"Cependant, tous les Procureurs Généraux de la province ont continuellement essayé de se montrer fidèles au barreau. J'en appelle à l'honorable Procureur-Général qui je remarque ici devant moi."

"Nous avons augmenté le nombre des juges et à Québec et à Montréal, et quand vous vous êtes plaints que la justice ne se rendait pas avec assez de promptitude, nous avons toujours fait ce que nous pouvions faire."

"Nous avons adopté une loi créant trois nouvelles positions de juges, et si nous n'avons pas répondu à tous les appels et à tous les besoins, c'est que le gouvernement d'Ottawa, où vous siégez avec tant d'honneur, M. le Bénédictin, ne nous a pas accordé tout ce que nous lui demandions."

"Quant à ce qui regarde la construction d'un nouveau palais de justice, je crois que cette réclamation est parfaitement juste."

"Lorsqu'on a demandé d'agrandir le palais de justice, le gouvernement l'a accordé; lorsque l'on a demandé une nouvelle prison, le gouvernement s'est encore rendu aux sollicitations du public. En effet, la prison nouvelle est en voie de construction."

"Puisque nous logeons bien les prisonniers, il s'ensuit que nous devons de bien loger les membres de la magistrature et du barreau."

"Et je ne quitterai pas l'arène politique avant que la ville de Montréal ait un palais de justice digne d'elle. (Applaudissements.)"

"Je ne partirai certainement pas avant que la pierre d'assise en ait été posée. Je dirai davantage, Messieurs, en vous avançant que j'ai l'intention de demander moi-même à la Législature de jeter les bases de ce nouveau palais. (Applaudissements.)"

Un auditoire très distingué, remplissait hier soir, la salle du Monument National, l'Assemblée nationale Saint-Jean-Baptiste, à venir entendre lire le rapport de Madame la secrétaire-générale, écouter une conférence de M. H. Garneau, littérateur et une autre de Mlle Bélanger, directrice de l'Académie Saint-François d'Assises.

Madame Gérin-Lajoie a lu le rapport annuel de l'Association nationale de nos femmes canadiennes, rapport, qui, démontra que l'année

écoulée, nous faisons voir ce qu'était la vie au Canada au XVIIIème siècle, et ce qu'il avait fallu à ces femmes héroïques, de dévouement, de persévérance, d'endurance et de travail opiniâtre pour mener à bonne fin l'œuvre admirable qu'elles venaient de fonder sous l'inspiration d'un bel idéal profondément apostolique. Envisagé au point de vue historique, le travail de M. Garneau est un beau travail, fortement documenté et d'une forme très soignée.

M. Garneau termina cette conférence par une délicate allusion envers la femme canadienne de nos jours, et il s'exprima ainsi: "Aussi bien, notre principal devoir à tous, — à votre Fédération, mesdames, s'en acquitte d'une façon qui l'honore, — consiste à entretenir, chaque instant, par nous, le culte de l'âme française. Et où donc en trouverons-nous une expression plus éclatante et adéquate, si ce n'est dans le livre, dans la revue, dans la pensée et la parole des représentants autorisés du génie de la France, dans cette incommensurable littérature, que M. Louis Gillis, avec un sens critique si averti et une exquise probité intellectuelle, nous fait admirer et aimer chaque semaine davantage. Tant il est vrai qu'en abdiquant notre influence, en laissant entamer notre patrimoine moral, en permettant qu'on touche à nos traditions, à notre langue et à nos lois, nous ne serions pas seulement diminués comme peuple, mais nous serions diminués nous-mêmes."

Mlle Bélanger parla de l'éducation populaire en personne qui s'y connaît, payant un juste tribut d'hommage à ceux qui occupent de notre éducation, nos dernières années, et faisant quelques justes suggestions pour un développement encore plus grand, facilement réalisable.

Le programme musical a été joliment rendu. Y ont pris part d'une manière fort intelligente, Mlle Flore Duhamel, de Saint-Hyacinthe, et Mlle L. Leclerc.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

M. Cameron, le dernier invité à parler, répondit à la santé des "nouveaux confrères", proposée en quelques mots très sympathiques par l'hon. T. Smith, C. R.

Au dessert, le secrétaire du comité d'organisation, M. Léon Garneau, avait donné lecture des lettres d'excuses de l'hon. J. Bryce, ambassadeur anglais à Washington; de M. Jusserand, ambassadeur de la République Française aux Etats-Unis; de Sir Ed. Clarke, de l'hon. juge Lemieux, ainsi qu'un télégramme de M. Donald MacMaster, C.R., qui est présentement à Londres.

Etalent présents au banquet: MM. Ch. Archer, C.R.; J. D. Leduc, C.R.; de Sainte-Scholastique; G. Désaulniers, C.R.; J. L. Perron, C.R.; Jos. A. Lamarche, C.R.; F. E. Meredith, C.R.; P. B. Mignault, C.R.; Hon. T. C. Casgrain, C.R.; S. Beudin, C.R.; hon. P. E. Leblanc, hon. A. W. Atwater, C. R.; Gaston Maillet, J. T. Marchand, Lawrence A. W. J. O. Labrecque, D. A. Lafortune, C. R.; J. J. Beauchamp, Henry J. Elliott, C. R.; R. G. de Lorimier, Robert C. Smith, C. R.; L. P. Bédard, C. R.; W. A. Handfield, J. G. Laurendeau, C.R.; J. O. Mousseau, député; J. Camille Pouliot, de Fraserville, S. W. Jacobs, R. T. Heneker, Séverin Lévesque, Ed. Fabre-Surver, W. J. White, C.R.; J. O. Lacroix, C.R.; J. M. Ferguson, C.R.; A. E. Harvey, C.R.; Arthur Deslisle, C.R.; Jos. B. Bédard, C.R.; Donat Durand, C.R.; Wilfrid Marier, C.R.; Thomas E. Walsh, A. R. McMaster, A. Wainwright, A. Huntly Duff, Peter Bercevic, Henry Weinfield, R. O. McNulty, A. A. Magee, Edgar R. Parkins, Charlemagne Rodier, J. H. Dillon, A. W. Cameron, N. W. Lacasse, L. E. Beaulieu, A. J. David, M.D.; Arthur Gagné, Clément Robitaille, Joseph Hébert, J. A. Girard, Horace J. Gagné, L. T. A. Trudeau, Z. Pilon, J. A. E. Dion, R. T. Stackhouse, F. J. Lavery, Hector R. Bisillon, A. R. Mackay, H. A. Lovett, E. Lafleur, Fred. H. Markay, John H. Dunlop, Geo. F. Montgomery, J. C. Hickson, Lawrence Macfarlane, D. James Angus, Wilfrid Bessette, F. X. Roy, P. J. Curran, J. A. A. Brodeur, Arthur Handfield, Alfred Forest, R. Guilbault, Eugène Gouin, Alfred Durand, Rodolphe Monty, S. Pélip, J. C. H. Dussault, W. Simpson Walker, Paul Lacoste, Victor Martineau, Joseph B. de Boucherville, Alphonse Décarie, J. B. Archambault, J. A. Landry, L. J. Loranger, Paul C. Ouellet, J. David, Percy Ryan, J. Crankshaw, Jr., W. G. Pugsley, Charles Robillard, Rodolphe Laflamme, Clavis Laporte, W. L. Busby, William Patterson, Paul Saint-Germain, Louis Boyer, Arthur Vallée, Alexandre Lacoste, G. C. Pagnieu, J. B. Lacroix, J. B. Lacroix, J. B. Lacroix, Jos. Archambault, Léandre Plante, Tancrède Fortin, Antonio Perault, René Chénave, Gustave Lancet, Fortunat Bourbonnière et autres.

FEDERATION NATIONALE SAINT JEAN-BAPTISTE

Première réunion annuelle de l'Association au Monument National, hier soir. — Conférence de M. Hector Garneau et de Mlle Bélanger. — Beau programme musical.

Un auditoire très distingué, remplissait hier soir, la salle du Monument National, l'Assemblée nationale Saint-Jean-Baptiste, à venir entendre lire le rapport de Madame la secrétaire-générale, écouter une conférence de M. H. Garneau, littérateur et une autre de Mlle Bélanger, directrice de l'Académie Saint-François d'Assises.

Madame Gérin-Lajoie a lu le rapport annuel de l'Association nationale de nos femmes canadiennes, rapport, qui, démontra que l'année

écoulée, nous faisons voir ce qu'était la vie au Canada au XVIIIème siècle, et ce qu'il avait fallu à ces femmes héroïques, de dévouement, de persévérance, d'endurance et de travail opiniâtre pour mener à bonne fin l'œuvre admirable qu'elles venaient de fonder sous l'inspiration d'un bel idéal profondément apostolique. Envisagé au point de vue historique, le travail de M. Garneau est un beau travail, fortement documenté et d'une forme très soignée.

M. Garneau termina cette conférence par une délicate allusion envers la femme canadienne de nos jours, et il s'exprima ainsi: "Aussi bien, notre principal devoir à tous, — à votre Fédération, mesdames, s'en acquitte d'une façon qui l'honore, — consiste à entretenir, chaque instant, par nous, le culte de l'âme française. Et où donc en trouverons-nous une expression plus éclatante et adéquate, si ce n'est dans le livre, dans la revue, dans la pensée et la parole des représentants autorisés du génie de la France, dans cette incommensurable littérature, que M. Louis Gillis, avec un sens critique si averti et une exquise probité intellectuelle, nous fait admirer et aimer chaque semaine davantage. Tant il est vrai qu'en abdiquant notre influence, en laissant entamer notre patrimoine moral, en permettant qu'on touche à nos traditions, à notre langue et à nos lois, nous ne serions pas seulement diminués comme peuple, mais nous serions diminués nous-mêmes."

Mlle Bélanger parla de l'éducation populaire en personne qui s'y connaît, payant un juste tribut d'hommage à ceux qui occupent de notre éducation, nos dernières années, et faisant quelques justes suggestions pour un développement encore plus grand, facilement réalisable.

Le programme musical a été joliment rendu. Y ont pris part d'une manière fort intelligente, Mlle Flore Duhamel, de Saint-Hyacinthe, et Mlle L. Leclerc.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

M. P. Presner, le petit violoniste, élève de M. Tarantolo, qui a prêté son concours pour la partie musicale.

The Mutual Life Insurance Company of New York

Organisée dans l'Etat de New York en 1842.

Affaires commencées en 1843

Le Record de 1908

L'année fiscale expirée le 31 décembre a été exceptionnellement prospère pour les porteurs de polices de cette Compagnie. Sous tout rapport matériel leurs intérêts ont été promus.

LES POINTS AVANTAGEUX DE L'ANNEE SONT LES SUIVANTS

L'actif est maintenant de \$539,038,968.13, une augmentation de \$44,861,947.10.

Le chiffre net de la réserve pour polices en vigueur et annuités est de \$433,137,716.00, une augmentation de \$13,042,974.00.

La réserve pour paiement des dividendes différés et autres dépenses imprévues ("Surplus") est de \$85,844,991.20, une augmentation de \$28,314,221.75.

Le revenu des primes pour 1908 a été de \$58,994,653.29, une augmentation de \$2,355,453.09.

Le revenu total pour 1908 a été de \$84,880,026.81, une augmentation de \$3,705,552.96.

Les nouvelles assurances payées (non comprises celles remises en vigueur) représentent \$93,926,992.00, une augmentation de \$45,206,942.00.

L'intérêt et les loyers reçus ont été de \$24,300,559.94, une augmentation de \$1,466,453.91.

D'un autre côté les réclamations pour décès payées durant l'année se sont élevées à \$21,664,819.77, une diminution de \$1,629,213.04.

Dividende Augmenté

On a approprié pour dividende à être payés en 1909, la somme de \$11,092,282.38. Cette somme dépasse de beaucoup le plus fort montant payé jusqu'ici en dividendes en une seule année par une compagnie.

L'augmentation des dividendes annuels de la Mutual Life, ces dernières années, comme résultat des changements et améliorations faits par le Bureau des Syndics, est sans parallèle.

La Compagnie Remarquable par l'Economie de son Administration

Les dépenses totales de l'administration (les taxes exceptées) payées en 1908, se sont élevées à \$7,123,180.69.

Ce qui ne représente que 8.39 pour cent du revenu total — un taux de dépenses plus bas que celui de n'importe quelle autre compagnie américaine faisant des affaires générales jusqu'à présent. On a dit quelques fois que la diminution des dépenses des différentes compagnies, ces années dernières, était due à la diminution du nombre de polices émises. Ce n'est pas vrai dans le cas de la Mutual Life. En 1908, malgré une augmentation de \$45,206,942.00 d'affaires sur celles de 1907, représentant une augmentation de \$432,680.83 sur les premières commissions, les autres dépenses accusent une diminution de \$738,799.14, ce qui met la réduction net des dépenses de l'administration à la somme de \$306,118.31.

Bilan, au 31 Décembre 1908

ACTIF	PASSIF
Immeubles, \$26,196,029.54	Réserve nette sur polices, \$433,137,716.00
Prêts hypothécaires sur immeubles, 128,120,961.39	Autres obligations sur polices, 5,392,550.52
Prêts sur polices, 63,048,558.17	Primes et intérêts payés d'avance, 1,826,692.47
Prêts collatéraux, 2,500,000.00	Dividendes payables en 1909, 11,092,282.38
Obligations (valeurs enregistrées), 309,279,002.09	Obligations diverses, 1,744,735.56
Stocks (valeur commerciale), 3,926,632.04	Retenu pour dividendes futurs et dépenses continues, \$5,844,991.20
Argent comptant, 3,850,765.03	
Intérêts et loyers, dus et accrus, 4,117,029.87	
Primes en voie de perception, 4,117,029.87	
Actif reconnu, \$539,038,968.13	Passif total, \$539,038,968.13

FAYETTE BROWN, gérant, Edifice Royal Trust Co., Montréal, Qué., Canada.

THE MUTUAL LIFE INSURANCE COMPANY OF NEW YORK
Bureau-chef, 34 Nassau Street.

FEU MADAME J. B. TURCOT

Madame J. B. Turcot, veuve de feu J. B. Turcot, ancien entrepreneur de Montréal, est décédée hier à l'âge de 96 ans, à la demeure de son fils, M. Louis Turcot, membre de la brigade du feu, No 2445, rue St André. Elle laisse pour déplorer sa perte, trois fils, Delphis, entrepreneur; Joseph, carrier, et Louis, pompier. Elle était la grand-mère de M. Napoléon Turcot, maire de la ville St Louis.

Les funérailles auront lieu demain, mardi, à 7.30 à l'église St Edouard.

AUGMENTATION CONSIDERABLE

LES PERMIS DE CONSTRUCTION ONT AUGMENTÉ EN NOMBRE ET EN VALEUR PENDANT LE MOIS DE JANVIER.

Les rapports de la construction pour le mois de janvier indiquent une augmentation du nombre des permis et de la valeur des édifices sur les chiffres du même mois de l'an dernier. On s'en rendra compte par le tableau suivant:

1909 Permis Valeur
Nouveaux édifices... 33 \$55,650
Réparations... 17 20,375

Total... 50 \$76,025

1908 Permis Valeur
Nouveaux édifices... 27 \$55,650
Réparations... 9 23,000

Total... 36 \$78,650
Augmentation pour janvier 1909... 14 \$41,470

Le train de Québec, conduisant à Montréal les élèves du Conservatoire Lassalle, a été retardé de cinq heures par la neige, hier.

LE LYCEE DES JEUNES FILLES

Demain soir, 2 février, à 8 heures

Les étudiantes du Lycée des Jeunes Filles donneront une audition musicale et littéraire dans la salle No 6 du Monument National.

Sous les parents et quelques invités choisis parmi l'élite de notre société montréalaise assisteront à cette séance.

Voici le programme qui sera interprété par les lycéennes sous la direction de Mesdames de la Chaix, Bourdette et Perrault, et de M. E. Normand:

(Entrée de Fête (2 pianos) Gounod-Saint-Saëns
Mlle C. Lefebvre, M. de la Chaix.

II—A bas les Carpons (Monologue) Limacon, M. de la Chaix.

Mlle Y. de Grandpré.
III—A Mécidie. Schuman
Mlle J. Viens.

IV—La Demoiselle d'honneur (Monologue) M. de Neuville
Mlle C. de Repentigny.

V—Le Roi l'a dit (Duo) Léo Delibes
Mlle R. Simard, L. Leclerc.

VI—Mariage d'une poupée et d'un poë

MAISONS A LOUER

MAISONS à louer, 738 Huntly
ces, \$13.00; 508-510-472
pièces, \$10.00; 476 Alma, 4 pièces
170 Dorion, 6 pièces, \$15.00. Nota
hémier, 26 Saint-Jacques, ou 738
ly. Main 3526.

MARQUETTE, 291 -- M. A. L.
son à louer pour le mois
ou avant, 5 chambres et chan

PALM, 150 — St Henri — M. A
5 chambres et chambre
louera bon marché jusqu'à mai. S
à 413 Ontario Est. Téléphone
Est 1512.

PARC TERMINAL — Maison
ou à vendre. Belle maison,
ges, bâtie récemment, l'eau
vendra ou louera à bonnes con-
S'adresser sur les lieux, M. Tar-
bien 768 Berri, Montréal.

PLAIN-PIEDS à louer, 6 plat-
neufs, de 7 et 8 pièces cha-
nis de toutes les améliorations
nes, situés 573 à 581 rue Marie-
coin (Christophe-Colomb); posses-
médiate si désirée, loyer moder-
dresser à L. Clément, 83 Christi-

PLAIN-PIED à louer au second étage, 21A avenue Viger, 7 fournaine eau chaude, plomberie verte, fini moderne. \$25 par mois dresser à 23 avenue Viger.

PLAIN-PIED à louer, 1462-1466 r. St-Jas, 7 chambres, fournaine gaz, électricité, loyer \$20.00, boul. St Laurent, 6 chambres dresser J. Adélaïd Guilmet, 16 r. ques. Tél. Main 683.

PLAIN-PIEDS à louer, rues York et
Urbain, Clark, avenue Green
\$15. Parc Lafontaine, Casgrain,
nude. Loyer \$10, \$14, \$18 et \$20.
dresser à 319 rue Clark.

QUARTIER HOCHELAGA —
pted à louer. 5 chambres,
étage, possession immédiate. 91
son, c. La Chapelle, 1 Sainte-Elle
ville. Est 3175.

RUE EDOUARD-CHARLES, 131
— M. A. I. — Numéros 131

RUE ST GERMAIN. Près usi-
gus. — M. A. L. — 15 loge
Nos 1039 à 1055 et 1068 à 1093
à \$11.50. S'adresser C. DeGuise
Ste Catherine Est. Bell 2501

RUE CHERRIER — A louer, près Lafontaine, beau plain-pied, ces. installation moderne, belle sit. Possession 1^{er} mal. S'adresser 119 Ghierler.

RUE ORLEANS — M. A. L. - Ste Catherine, logements d. 6 chambres, bain, gaz. A. Rivest, se la "Presse." Mâin 1970. S. Malsonneuve. Est. 5.402

RUE CHERRIER. No 131 — A louer, haut, milieu et bas, de 10 pieds — 3 magnifiques plaines profondes, fini en cotonnier, galarière de 60 pieds long, amélinées modernes. S'adresser à J. L. Pate 998 rue Saint-Denis. Tél. Bell E

SAINT-ANDRE — M. A. L. —
plain-pieds à louer, fourna
eau chaude, cuves, gaz et élec
possession immédiate. J. A. L
que, 463 Ontario Est. Tél. Est 1

SAINT-ANDRE — M. A. L. —
plain-pieds, rue Saint-Andr
6 pièces, 1411 et 1413, avec gaz
dresser 11 rue Allard, entre Vis
et Panet.

ST DENIS, 202. — M. A. L.
Sainte-Catherine, au-dessus
macie Lancôt. A louer, logement
\$35.00 par mois, poste exceptionnelle
bureaux ou maison d'affaires. S
ser à Pharmacie Lancôt.

ST URBAIN, 1959-1961 — M. A.
Mile-End, aussi 744-746 H
boulevard St Denis, 6 logements,
ces, améliorations modernes. S'a
162B Waverly. M. Cusson propri

WITRE — M. A. L. — Haut et
maison, deux étages chacun.

pièces, \$21.00, bas, \$18.00, rue
tout près Saint-Denis. S'adres
Saint-Denis.

WOLFE, 576 — M. A. L. — Loge
de quatre pièces, avec passa
très bon état. Possession immédiate

A LOUER

Entrepot à Louer

Entrepôt à Louer
Magnifique étage à louer de 45
avec élévateur électrique, 800
centrale. Bon prix. S'adresser 41
Secours. Tél. Main 2265. 74-

LOCAL pour manufacture à louer
tué à l'angle des rues Mont
et Clarke. Superficie 53 x 96. S'ad-
M. Mackay, la "Presse." 74-

PROPRIETES commerciales à
Deux plain-pieds bien ch-

BUREAUX A LOUER
BUREAUX à louer. Magnifiques bureaux, très éclairés, y compris

BUREAUX à louer, bons bureaux, chauffés, loyer modique, vignettes du bureau de poste; références dispensables. S'adresser à Gibbs & Company, 148 rue Saint-Jacques.

BUREAUX à louer, très beaux
reaux du 1er mai dans la b
n construction le Gaspé, 182 rue S
g, près Ste Catherine, entré de
calier facile et très éclairé, chauff
us beau site de la partie Est;
files à 253 Sherbrooke Est. TS
54.

MAGASINS A LOUER
FRANCAIS EST — Magasin à louer, le mois de mai prochain, logement arrière. S'adresser au No 963 Est. 71

MAGASIN à louer, 1167 St Jacques faisant partie du grand magasin départemental de O. Lembre et meilleur local de la ville pour tous les affaires. S'adresser J. B. V. 72

MAGASINS à louer, situés aux N
et 39 rue Notre-Dame Est, co
abriel, S'adresser à 213 rue Saint
El. Bell M. 2329.

FEU LE R. P. CLEOPHAS LAMY

SES FUNERAILLES ONT LIEU
SAMEDI MATIN EN L'EGLISE
DE L'IMMACULEE CONCEPTION.
— DANS L'ASSISTANCE.

Samedi matin, le 30 janvier, ont eu lieu les funérailles de R. P. F.-X. Lamy, à l'église de l'Immaculée Conception, rue Rachel, au milieu d'une grande foule de fidèles de cette paroisse, de plus de cent prêtres, de plusieurs religieux et de bon nombre de parents et d'amis. Selon la coutume, chez les Jésuites, il y eut récitation de l'office des morts. A 8 h 30 heures a.m., eut une messe basse, dite par Mgr Racicot, évêque auxiliaire du diocèse de Montréal. Parmi les personnes présentes, remarquables: Mgr J. A. I. Douville, ancien supérieur du séminaire de Nicolet; les trois sœurs du défunt, religieuses de l'Intérieur de Jésus, de la Congrégation Notre-Dame, Saint-Victor et Marie de la Nativité, des Sœurs Grises; son unique frère, H. Edras Lamy, d'Yamachiche; les RR. Albert Bellemare, S.J.; Gustave Bellemare, dominicain; L. A. Barolet, rédemptoriste; MM. Euchariste Godin, A. Elie Gélina, Prosper Milot, F. L. Desaulniers, Alphonse R. Dufresne, Joseph D. Lamy, Pierre J. Héroux, tous anciens paroissiens d'Yamachiche; MM. F.-X. Roy, avocat et condisciple du Père Lamy au collège de Nicolet; Henri Archambault, avocat; Louis Caron, architecte de Nicolet.

L'église était littéralement remplie de fidèles parmi lesquels grand nombre de religieux et de religieuses originaires d'Yamachiche. Le père Leconte, provincial de l'Ordre des Jésuites, présida à la récitation de l'office des morts.

Immédiatement après la messe basse, la dépouille mortelle du regretté père Cleophas Lamy a été conduite au Sault-au-Récollet, pour y être inhumée, dans le cimetière réservé aux membres de cet ordre religieux.

FEU L. R. BEAUGRAND

M. Louis Rodolphe Beaugrand, frère de feu Honoré Beaugrand, ancien maire de Montréal, est décédé hier à sa résidence, 412 Workman. M. Beaugrand était un agent de publicité bien connu à Montréal.



M. L. R. Beaugrand, agent de publicité, décédé hier. — Photo J. A. Dumas, 150 St Louis, coin Sherbrooke.

Sa veuve et deux fils: M. Frédéric Beaugrand, voyageur de commerce, et M. Léopold Beaugrand, employé du Pacifique Canadien, lui survivent. La "Presse" offre ses condoléances à la famille en deuil.

Ossining, N. Y., 1. — Salvatore Governale a été électrocuté ce matin à Sing-Sing, pour meurtre de deux policemen new yorkais (1907).

Pas de Fin pour l'Eczéma

EXCEPTE PAR UN TRAITEMENT
ACTIF ET PERSISTANT AVEC
CE GRAND REMÈDE CONTRE L'ECZEMA

L'Onguent du Dr A. W. Chase

Laissez à lui-même, l'eczéma persiste indéfiniment, causant de cuisantes douleurs de démangeaison et gourdant le corps de plaies qui refusent de guérir.

Même avec un traitement attentif, l'eczéma résiste à résister aux mesures curatives, mais l'emploi régulier et persévérant de l'onguent du Dr Chase est le moyen le plus certain qui soit connu pour vaincre cette douloureuse maladie.

Mme Robert Clendenning, Welland Station, Ontario, écrit: "Pendant trois ans, ma fille, Fanny, fut affligée de l'eczéma d'une façon intense et persistante, et pendant neuf jours elle fut complètement aveugle. L'échauffement, la démangeaison et l'irritation de la face furent horribles, son visage fut complètement au vif pendant plusieurs mois, et la douleur fut si grande qu'elle ne pouvait dormir."

"Tous les efforts de deux médecins éminents n'ont pas même pu adoucir ses atroces souffrances. Un jour que je m'apprêtais à lui faire une incision, un me recommanda l'onguent du Dr Chase et à la grande surprise, Fanny éprouva du soulagement dès la première boîte, et elle fut entièrement guérie par la suite en faisant usage de ce traitement."

"Son visage est maintenant aussi doux que celui d'un bébé, et elle est en parfaite santé. Cette guérison est totalement due à l'onguent du Dr Chase, et c'est avec plaisir que je vous permets de citer le cas de ma fille, espérant qu'il en amènera d'autres à profiter des mêmes résultats."

Il y a une vingtaine de manières par lesquelles l'onguent du docteur Chase, avec ses merveilleuses propriétés adoucissantes et curatives, est utile dans une maison: 66c la boîte, chez tous les marchands, ou de Dr A. W. Chase, Médicine Co., Toronto, Ont., et Buffalo, N. Y.

NOUS OFFRIRONS, MARDI, LE RESTE DE CETTE NOUVELLE CONSIGNATION DE

Tissus à Robe et à Costume



Qualités de 65c à \$1.00 pour 49c la verge.

Qualités de \$1.50 pour 89c la verge.

Moins 10 p. c. au comptant

Notre première vente de ce gros assortiment de nouveaux tissus à costume et à robe a attiré des foules à ce magasin, lundi dernier. Nous avions un personnel supplémentaire dans le rayon des étoffes à robe,

et cependant chaque vendeur a été simplement assiégué depuis l'ouverture de nos portes jusqu'à 6 heures. Cela ne nous a pas surpris, car cet achat spécial comprend quelques-unes des offres les plus remarquables de la saison en fait d'élégantes étoffes à robe. Demain nous mettrons en vente tout ce qui reste de ces étoffes. Nous attendons des foules, et de bonne heure.

Vous trouverez un bon assortiment car bien qu'il ait été fait des achats considérables lundi nous savions qu'il était impossible de disposer de la quantité entière en un seul jour, ainsi nous avons retenu une bonne proportion de toutes les couleurs pour la vente de demain.

Nouvelles marchandises reçues la semaine dernière de notre acheteur européen. C'est une vente d'écoulement d'un fabricant, comprenant serges diagonales pure laine, serges crèmes, panamas, chevron rayé, tissus de fantaisie à carreaux, crêpe de Chine soie et laine, drap armure, tweeds de fantaisie et à raies, etc., de presque toutes les principales nuances désirables, y compris le noir et de charmantes couleurs. Valeur de 65c à \$1.00 la verge, pour écouler mardi à la verge.

MOINS 10 POUR CENT AU COMPTANT

Chevron rayé pure laine à costume, 52 et 54 pouces. En brun, marine, vert, clair, noir. Se vend \$1.50 la verge; pour

MOINS 10 POUR CENT AU COMPTANT

VENTE D'ÉCOULEMENT AVANT L'INVENTAIRE

Même si ce n'eût pas été notre habitude de continuer notre vente d'écoulement jusqu'après l'inventaire, nous aurions été forcés de le faire afin de satisfaire les nombreuses clientes qu'il nous a été impossible de servir à cause de la foule qui a encombré notre magasin durant tout le mois de janvier. Nos derniers jours de vente vous offriront d'excellentes occasions d'économiser de l'argent.

VENTE D'ÉCOULEMENT de LIGNES DESASSORTIES de LINGE BLANC

Jupons valant de \$2.25 à \$3.00 pour \$1.89 Chemises nuit valant de \$2.25 à \$3.50 pour \$1.98

Malgré leurs prix modiques les vêtements blancs d'Ogilvy sont remarquables par leur qualité et leur durée. C'est pour cela qu'ils sont si populaires chez les femmes difficiles. Nous offrons d'excellentes occasions pour mardi.

10 douzaines de jupons de dames, le reste de nos lignes en nansouk et en batiste, garnies de dentelles val. et Cluny et entre-deux de broderie, beaux remplis et larges pils, abat-pousière avec volant, 28 à 44 pouces dans le lot. Prix réguliers de \$2.25 à \$3.00. Prix de vente, mardi... \$1.89

MOINS 10 POUR CENT AU COMPTANT.

8 douzaines de chemises de nuit en beau nansouk, style slip over, col bas, et boutonnant en avant, avec col montant, empiècement magnifiquement garni de broderie et d'entre-deux de dentelle et fronces, manches longues et au coude, garnies de frisons de val. 58, 58, 60 pouces de long. Valeurs ordinaires de \$2.25 à \$3.50. Prix \$1.98 de vente, mardi, chacune.

MOINS 10 POUR CENT AU COMPTANT.

PREMIER ETAGE.

Etabli depuis quarante-deux ans.

Jas. A. Ogilvy & Sons.

Angles des rues Ste Catherine et de la Montagne.

NOUVELLES DE SAINT-JEAN

La correspondance reçue de la PRESSE.

Saint-Jean, 1. — On nous apprend que M. François Marchand, électricien de cette ville, a été chargé par le conseil de ville d'Érville de diriger l'installation de l'usine électrique municipale.

Le résultat du vote sur le règlement autorisant la municipalisation d'une usine électrique destinée à fournir la lumière et le pouvoir moteur dans la ville d'Érville, a été comme suit: 139 votes en faveur du règlement, 11 contre, représentant une valeur foncière de \$20,000 en faveur du règlement, \$32,000 contre.

Le bal donné à l'hôtel de ville par la garnison de cavalerie de Saint-Jean, sous le patronage du commandant et des officiers des "Royal Canadian Dragoons" a été une brillante fête mondaine.

La salle était magnifiquement décorée de drapeaux et de fanfares militaires. La fanfare de l'école militaire a exécuté un magnifique programme musical.

La réouverture du patinoir de l'Association Athlétique de Saint-Jean, après le dégel et le mauvais temps des premiers jours de la semaine a été inaugurée par une grande foule notre belle jeunesse.

Plusieurs parties de hockey qui ont été fortement remises, entre des clubs locaux et étrangers, seront jouées la semaine prochaine.

On nous apprend que M. J. S. Porpart, grand entrepreneur de Montréal, a obtenu du gouvernement fédéral, le contrat pour la construction des estacades dans la rivière, à l'entree de notre port, ainsi que celui pour la construction de quais en ciment, à partir du pont du "Vermont Central" au pont Jones.

L'hon. juge Monet, présidera le terme de février de la cour de circuit pour ce district, qui durera trois jours en notre ville, les dix, onze et douze février, le dix-sept février l'hon. juge Monet tiendra la cour de circuit à Mayville.

M. Gerald M. Smith, qui occupe une importante position aux usines de la Singer Mfg Company à Ellipton, New Jersey, vient d'être nommé surintendant des usines de cette compagnie à Saint-Jean, en remplacement de M. David Pollock, qui vient de nous quitter pour Smith Bend, Indiana, où ses chefs l'ont ont

confié un poste plus important.

L'hon. juge Lynch, de Knowlton, ayant obtenu un congé pour se reposer des fatigues qui ont affecté sa santé, on nous dit que l'hon. juge Monet administrera la justice dans le district voisin en même temps que dans le district d'Érville, jusqu'à ce que son collègue soit en état de reprendre l'exercice de ses importantes fonctions.

L'hon. juge Monet a rendu jugement en cour supérieure dans une cause de Auguste Bousquet vs G. C. Poulin, se rattachant à l'affaire du Pouvoir Hydraulique de Saint-Césaire qui a été la cause de tant de procès depuis quelques années. Il s'agissait d'une réclamation de M. John Donaghy, pour fourniture de charbon à cette usine électrique, au montant de \$2,700. Le demandeur appelait le défendeur en garantie pour le paiement de cette dette. La cour a décidé que M. Poulin quoique ayant été intéressé dans l'exploitation du "Pou-

voir Hydraulique Saint-Césaire" ne pouvait être tenu responsable de cette dette, qu'il avait pas consacré, et en conséquence a renvoyé l'action du demandeur Bousquet, avec dépens.

On a commencé l'enquête dans la cause de M. P. H. Roy vs S. C. Poulin. Il s'agit d'une réclamation pour l'usage de la baccasse dans laquelle était situé le Pouvoir Hydraulique de Saint-Césaire. Cette enquête a été ajournée au douze février.

FEU JOHN BAIRD

M. John Baird, l'un des membres les plus âgés du "Board of Trade", est décédé subitement samedi, quelques instants après son dîner, alors qu'il causait avec des amis.

M. Baird est né à Argyleshire, en Ecosse. Il était âgé de 72 ans. Il laisse une femme, un fils et deux filles.



ARTICLES A SOUCLES POUR HOMMES, première qualité, valant \$2.00. Prix de vente de février.

188 PAIRES DE BOTTINES POUR ENFANTS. Vendredi seulement. De tous cuts et couleurs. Valeurs de 75c et \$1.00, pour vendredi seulement.

Boston SHOE STORE

Sainte-Catherine et Mansfield.

VENTE D'INVENTAIRE A PRIX REDUITS

Offres Sensationnelles de Chaussures

Faisant un retour sur les records de notre magasin effectués en février dernier, nous trouvons qu'ils ont marqué l'une des périodes d'affaires les plus étonnantes de l'histoire de ce magasin, tant sous le rapport des ventes que sous celui des remarquables valeurs offertes. Ce n'est pas la politique de ce magasin de rester en arrière, aussi les affaires de l'an dernier ne doivent-elles pas être seulement égalées, IL FAUT ETABLIR DE NOUVEAUX RECORDS.

Ces valeurs promises pour les quelques semaines prochaines attireront une foule d'acheteurs enthousiastes de toutes les parties de la ville.

NOUVELLES DU MAGASIN POUR MARDI.

BOTTINES DE DAMES en poulain verni et chevreau vici, valant \$3.50. Prix de vente de Février

\$1.98

GUETRES ET JAMBIERES pour Dames et Enfants, toutes couleurs, tous les styles valant jusqu'à \$2.00, pour

49c

BOTTINES POUR ENFANTS ET FILLETES, en veau box et en chevreau vici, talons en cuir, points réguliers. Points 5 à 7, valant \$1.25, pour

79c

PARDESSUS DE DAMES, boutonnés, haute forme, valant \$1.50, pour

79c

Bottines pour Enfants, de toutes les tailles, points réguliers. \$1.00 et \$1.25, pour

59c

Bottines de Fillettes, en chevreau vici, points réguliers. Points 5 à 7, valant \$1.50, pour

98c

JULIETTES DE DEMOISELLES, garnies de fourrure, avec semelles en cuir. Valant \$1.00, pour

39c

CLAQUES D'ENFANTS, de 60c. Prix de vente de février.

29c

CLAQUES DE DEMOISELLES, valant partout ailleurs 75c, ici.

39c

CLAQUES D'HOMMES, valant \$1.00. Prix de vente de février.

75c

LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DE LA RIVE SUD ayant obtenu du vote populaire les privilèges qu'elle avait demandés, des travaux seront commencés le plus tôt possible. La compagnie nouvelle a conclu des arrangements avec le Grand-Tronc pour l'usage du pont Victoria.

Ce chemin de fer électrique partira, pour Montréal, du pied de la rue McGill et couvrira dans son parcours, Montréal-Sud, Saint-Lambert, Longueuil, Chambly et quelques-uns des comtés du Sud.

Au sujet de l'usage du pont Victoria, un directeur du Grand Tronc, auquel on demandait si les gens du pays qui ont donné \$500,000 pour la reconstruction du pont n'avaient pas le droit de se servir gratuitement de ce dernier, ce directeur a répondu: "Quand on a décidé de reconstruire le pont il n'était question d'accorder à la ville de Montréal, ni les piétons, ni les véhicules."

"Ce fut après-coup. Le gouvernement a sûrement fourni un demi-million, mais c'est en prévision du surcroît de dépenses amené par cet aggrandissement. Je dois dire que le prix de péage est le plus bas qu'on puisse trouver."

M. William Allen, âgé de 27 ans, et domicilié à Notre-Dame de Grâce, a été samedi après-midi, transporté à l'hôpital Western à la suite d'un grave accident. Vers 5 h 30, un cheval prenait le mors aux dents, dans la rue Sherbrooke, près de la rue Alway. Les occupants de la voiture furent lancés dans la neige près de l'avenue Wood, Westmount. Le cheval continua, cependant, sa course désordonnée. A l'intersection des rues Sherbrooke et Rosemont, le cheval à l'épouvante frappa un cheval et une voiture conduite par M. William Allen. La force du coup fut telle que le conducteur fut précipité sur la glace du chemin. On le releva, privé de connaissance et on le transporta en toute hâte à l'hôpital Western où les médecins ont déclaré qu'il souffrait de commotion cérébrale. Aujourd'hui, le blessé semble prendre un peu de mieux.

Les deux voitures furent brisées et le cheval qui avait pris le mors aux dents, arrêté, finalement, dans le chemin de la Côte St Luc, sans avoir causé d'autre accident.

The Connell Anthracite Mining Co., 29 RUE BLEURY 1-3-5

PENIBLE SITUATION

(Du correspondant régulier de la PRESSE.) Rimonski, 1. — La scierie de la "Lumber Co.", au Cap Rosier, est fermée. D'ici un an, ses employés devront recourir à la pêche ou à l'émigration pour gagner leur vie.

VENTE DE DEMENAGEMENT!!!

197 BOULEVARD SAINT-LAURENT

Cette Succursale sera Fermée Aujourd'hui pour Préparer cette Vente à Sacrifice

\$25,000 de Manteaux, Jupes, Costumes et Blouses seront Vendus à Prix Ridicule.

NOUS ne VOULONS RIEN DEMENAGER si POSSIBLE NOUS FERONS DONC les PRIX EN CONSEQUENCE

BLOUSES		BLOUSES		Jupes, Costumes et Manteaux	
LOT No 1 — Blouses en soie noire et blanche, valant \$1.00, pour cette vente	98c	LOT No 6 — Blouses en net blanc valant \$4.00, pour	\$1.99	LOT No 9 — Costumes de styles démodés, valant \$10, \$12 et \$15, pour	\$4.95
LOT No 2 — Blouses de couleur, de 75 cents	19c	LOT No 7 — Blouses en net blanc, valant \$5.00, \$6.00 et \$7.00, pour	\$3.99	LOT No 10 — Costumes valant \$12, \$15 et \$20	\$6.95
LOT No 3 — Blouses en linon blanc valant \$1.00, pour cette vente	39c	LOT No 8 — 100 Jupons en soie, blanc, rouge, bleu, brun, valant \$4.00, pour	98c		
LOT No 4 — Blouses en flanelle d'épave, valant \$2.00, pour	59c				
LOT No 5 — Blouses en mousseline, \$1.00, pour	49c				

AVIS -- HATEZ-VOUS MARDI! MATIN CERTAINS LOTS SONT LIMITES.

MARCHAND, SUCCURSALE 197 BOULEVARD SAINT-LAURENT.

TEMPERATURE



Beau et froid aujourd'hui et demain.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-11 rue Notre-Dame Est.

LA JOURNEE

Le troisième congrès de l'Association de l'hygiène scolaire, aux Etats-Unis, s'ouvrira à Chicago, à la fin de février.

La comtesse de Lesseps, veuve du grand ingénieur français, est morte hier, au château de la Chesnaye.

Des cambrioleurs ont volé à Londres, trente tableaux de la galerie Van Pier. Les pertes sont de \$75,000.

Des citoyens de Rimouski demandent l'abolition de la vente des spiritueux. L'opposition est très forte.

Le navire anglais "Clan Ranald" a sombré près d'Edinburgh, Australie. L'équipage s'est noyé.

A Mexico, l'hôtel de ville, l'hôtel Pasjo et deux pâtés de maisons de commerce, ont été détruits par le feu. Pertes: \$500,000.

Deux cents personnes, au moins, ont perdu la vie, au cours d'un incendie qui a détruit un grand nombre de bateaux-fleurs, à Canton, Chine.

Aujourd'hui est le premier anniversaire de la mort de Charles Ier, roi du Portugal et de son fils, le prince héritier, assassinés à Lisbonne au cours d'une promenade.

Les socialistes ont fait une démonstration à Hanovre, pour protester contre les lois électorales prussiennes. Il y eut lutte avec la police. Résultat: trente blessés et plusieurs arrestations.

Vingt magasins, des bureaux, des salles de spectacle et une imprimerie, ont été détruits par le feu, à l'Arade de Schenectady, N. Y.

Le gouvernement de France veut obliger les compagnies maritimes françaises à munir tous leurs paquebots de marconigraphes.

NOS MINISTRES

Les honorables MM. J. Décarie et W. Weir sont à l'hôtel du gouvernement aujourd'hui.

LE GOUVERNEMENT

INTERVIEW

M. D. A. Lafortune, substitut du Procureur Général, a reçu l'instruction du gouvernement de Québec de poursuivre devant la cour de police tous les établissements de ventes d'armes qui ont donné des représentations les 24 et 31 janvier.

SEANCES DE VUES ANIMEES

Toutes les personnes qui se présenteront, cette semaine au théâtre des vues animées Empire, coin des rues Ste Catherine Est et Wylliv, avec un coupon spécial de la "Presse", seront admises gratuitement. Il va sans dire que tous voudront profiter de cette aubaine exceptionnelle et assister sans bourse délier aux magnifiques représentations données à cette salle splendide. Le premier coupon paraît aujourd'hui.

LE FROID EST REVENU

Après plusieurs jours d'une température assez douce, le thermomètre est de nouveau descendu en dessous de zéro. Le thermomètre de l'hôtel de ville est brisé. Celui de l'observatoire de McGill donne les chiffres suivants: Dimanche — 3 h. de l'après-midi + 10.5; 8 h. du soir, + 5.9; 11 h. du soir, -1.

INCENDIE A SAINT-LOUIS

Hier, vers midi, un incendie a causé des dégâts considérables chez M. Hector Bissillon, avocat, No 706 rue Main, à Saint-Louis.

Des fils électriques défectueux ou surchargés auraient donné naissance à cet incendie. M. Bissillon déplore entre autres choses la perte de sa bibliothèque. Les dommages s'élèvent pour le moins à \$1,500.

Le feu a été éteint par les pompiers de la ville Saint-Louis sous les ordres du chef Paquet.

SAUVE PAR UN CHIEN

Bordeaux, 1 — M. Joseph Lachapelle, qui travaillait à la récolte de la glace pour M. Georges Coutié, a failli se noyer, samedi, en voulant gaffer un bloc flottant, il perdit l'équilibre et tomba dans la rivière. Un chien Saint-Bernard, appartenant à M. Coutié se jeta à son secours et le maintint à la surface de l'eau jusqu'à l'arrivée des sauveteurs.

M. Napoléon Rhéaume, manufacturier, est décédé la nuit dernière, à Outremont. Il était âgé de 71 ans et avait été connu dans le monde des affaires. Les funérailles auront lieu, mercredi matin, à l'église d'Outremont, de la demeure mortuaire, No 332 Chemin Ste Catherine.

LA REFORME MUNICIPALE

PREMIERE ETUDE

La réduction du nombre des échevins.—Une mesure qui s'impose tout d'abord. — Le budget municipal est grévé inutilement. — Les questions de patronage sont plus violemment discutées. — La lutte au patronage entre les deux représentants du même quartier. — Embarras et entraves.

Il n'y a probablement pas de réforme plus populaire que celle de la réduction du nombre des échevins. Tous ceux qui de près ou de loin ont été approchés à ce sujet, n'ont pas caché leur pensée sur ce point: il y a trop de représentants de la ville au Conseil. Les Chambres de Commerce se sont énergiquement prononcées en faveur de la réduction du nombre des échevins, à la suite de la "Presse" et de tous les journaux. Tous les corps publics sont de la même opinion, et des échevins s'adressant actuellement au Conseil, n'ont pas caché que les affaires de l'administration municipale souffrent grandement du trop grand nombre de ceux qui représentent la ville. Ils ont même donné dans ce sens des "interviews" aux journaux.

Son Honneur le maire Payette a été l'un des plus ardents à demander cette réforme: "Je suis certain, disait-il, un jour et souvent après, aux journalistes réunis à son bureau, que si l'on réduisait de la moitié le nombre actuel des échevins, on ferait disparaître, en partie du moins, la plus grande cause du mal qui nous envahit, qui nous ronge: le patronage."

Nous avons devant les yeux une série d'"interviews" obtenus par un de nos confrères du matin, d'un grand nombre de contribuables et d'hommes d'affaires de Montréal. Tous se prononcent pour différentes réformes, et presque tous placent en premier lieu la réduction du nombre des échevins.

Souvent la "Presse" s'est élevée contre cet envahissement du Conseil par les échevins en trop grand nombre. Dernièrement encore, elle écrivait:

"Le maire Payette s'est prononcé très carrément, hier, en faveur de la réduction du nombre des échevins, et les raisons qu'il nous a données nous semblent tout à fait sensées. D'abord plus le nombre de ceux qui représentent la ville est grand plus les questions de patronage sont à l'ordre du jour, et Dieu sait comme elles sont ennuyeuses et même coûteuses ces questions de patronage! Avec le nombre actuel des échevins, ce patronage ne s'exerce plus seulement par quartier, mais il est doublé dans chaque quartier, les deux échevins se faisant un point d'honneur de satisfaire le plus possible leurs amis. Les abus sont devenus si nombreux que l'on se demande, avec le maire Payette, si les dénominations des quartiers ne devraient pas disparaître et si chaque échevin — le nombre de nos édiles étant réduit — ne devrait pas être élu pour toute la ville."

"Jusqu'ici on s'est cru obligé de multiplier le nombre des échevins à mesure que se faisaient les annexions, nous en sommes venus au nombre respectable de quarante-deux. Mais, sur ce principe, il n'y a pas de raison pour que l'on s'arrête, et qu'à chaque annexion on multiplie les représentants au conseil de ville. On peut voir que le temps n'est pas éloigné où le nombre de nos édiles se chiffrera dans la centaine."

"Non, il faut de toute nécessité réagir, et cette réaction devrait se produire d'ici aux élections de 1910, etc."

Les raisons que nous apportons dans cet article publié à la date du 24 décembre, ne pouvaient être assez complètes, car dans cet article nous ne signalions qu'un incident important: l'opinion du maire Payette. Nous aurions pu ajouter que la multiplication des échevins au Conseil de ville grève lourdement et inutilement le budget municipal chaque année; et chacun sait si ces sommes pourraient être dépensées ailleurs avec beaucoup plus de profit. Actuellement, chaque échevin reçoit une indemnité annuelle de \$600; soit, pour les 42 échevins, la somme totale de \$25,200. Or, si nous ne nous trompons pas la commission de Législation a mis dans les avis de mesures à être soumises à la Législature cette année, un projet d'amendement à la Charte, relatif à l'indemnité des échevins. Que veut-on demander dans cet amendement? Probablement une augmentation d'indemnité. Nous n'y serions peut-être pas opposé, pourvu qu'on nous débarrassât de la fourmi actuelle; car, même à \$800 par échevin, la ville, réalisant sa représentation à 21, pratiquerait une économie de près de \$10,000. On peut fonder une belle assistance municipale avec cette somme annuelle de \$10,000!

La raison que l'on a donnée de l'augmentation phénoménale du territoire et de la population de la Ville de Montréal, pour dédoubler la représentation par quartier, est justement celle que l'on doit donner en faveur de la réduction de cette représentation. En effet, plus le nombre des municipalités annexées grandit, plus la représentation se dédouble; or, on conçoit que les annexions venant s'ajouter aux annexions déjà existantes, l'esprit de ceux qui sont chargés de surveiller les grands intérêts de la Métropole commerciale du Canada.

Ce serait d'un ridicule achevé, et c'est pourquoi tout le monde comprend — même les échevins — que cette façon d'entendre les choses doit avoir un fin.

Ajoutons que la multiplication du nombre des échevins a nécessité le dédoublement de certaines commissions permanentes, la création d'autres, et que tout cela a entraîné une complication nuisible à la bonne et rapide administration de nos affaires municipales. Cela a entraîné aussi une augmentation de personnel, et une décentralisation du patronage qui finirait par être morcelée à l'infini, et occuper, pour qu'on nous débarrassât de la fourmi actuelle, même à \$800 par échevin, la ville, réalisant sa représentation à 21, pratiquerait une économie de près de \$10,000. On peut fonder une belle assistance municipale avec cette somme annuelle de \$10,000!

Lorsqu'il n'y aura qu'un échevin par quartier, les élections municipales seront bien moins compliquées, et les électeurs s'attachent beaucoup moins aux personnalités elles-mêmes, qu'à la valeur du candidat qui sollicite d'eux un mandat administratif; les appétits des "brebis galleuses" seront, aussi, beaucoup moins excités, au moment du scrutin!

Et puis, au Conseil, le nombre des échevins étant plus limité, les discours de "popularité" seront beaucoup moins nombreux; partout, il y aura moins de temps perdu, et plus de travail sérieux accompli. En outre, que cela seul n'en vaudrait pas la peine, quand on sait que des séances entières se passent en discussions oiseuses ou banales, et que l'ordre du jour s'allonge, s'allonge, jusqu'à ce que les articles disparaissent les uns après les autres, succombant à la "vieillesse" ou au manque d'arguments.

Donc, la réduction du nombre des échevins à un par quartier, s'impose de toutes façons; le sentiment est unanime à cet égard, et il n'y a pas de doute que ce sera notre première réforme municipale. Demain nous parlerons de la question du patronage.

LES BONBONS

ALCOOLISES

LE TRIBUNAL ENTEND, CE MATIN, LA PREUVE DE LA COURONNE, DANS VINGT-NEUF DES CAUSES FAITES PAR LE BUREAU DU REVENU.

L'honorable juge Bazin a entendu, ce matin, vingt-neuf des trente et une causes des marchands de bonbons, — le plus grand nombre des Grecs, — qui sont accusés d'avoir vendu des bonbons au chocolat contenant du brandy.

La Couronne représentée par M. Desclaux et Desclaux a terminé sa preuve dans chacun des cas.

Les témoignages donnés dans la cause de Desclaux par les agents du fisc, Chartrand et Moreau, sont les mêmes dans toutes les causes; ils peuvent se résumer à ceci:

Nous sommes, disent-ils, entrés chez l'accusé, nous avons acheté des bonbons contenant du brandy et nous avons gardé des spécimens devant servir à la preuve.

L'analyste Milton Hersey a aussi donné son témoignage. Il jure que les bonbons contenaient du brandy. Trente bonbons contenaient 237 grammes d'un liquide possédant 20 p. c. d'alcool.

M. le juge a fait l'analyse lui-même et reconnaît que la bouteille qu'on lui présente est celle de laquelle il a tiré du liquide pour l'analyser.

La couronne ayant terminé sa preuve, le tribunal décide qu'il entendra demain la preuve de la défense.

M. J. C. Walsh représente la plus grande partie des délinquants.

La cour entendra demain les causes contre les marchands de gros: H. Poupore, 645 rue Ste Catherine Ouest; et

W. E. Lowney, 469, rue William; ils sont accusés d'avoir vendu des chocolats contenant du brandy.

Dans les causes que la Lord's Day Alliance fait contre certains hôteliers, le tribunal décide d'attendre encore jusqu'à demain matin et, si les témoins ne sont pas présents, la Cour déclare qu'on agira avec sévérité contre eux.

QUATRE PERSONNES DANS LES FLAMMES

Brantford, 1. — Quatre personnes ont trouvé la mort, samedi matin, au milieu d'un incendie qui a détruit la maison de Philip Van Sickle, cultivateur, domicilié à un mille et demi de Lynden dans le canton de Lancaster. Les victimes sont Philip Van Sickle, père; Martin Van Sickle, son fils; Lydia Van Sickle, sa fille; Harry Van Sickle, son gendre.

L'origine de l'incendie est inconnue.

Le coroner Farmer, d'Ancaster, tiendra une enquête.

EN ASSEMBLEE SPECIALE.

Samedi dernier, les directeurs de la Société de Colonisation ont tenu une assemblée spéciale. La réunion a eu lieu sous la présidence de M. le sénateur J. P. B. Casgrain. Parmi les personnes présentes, nous devons citer MM. Olivier Faucher, Godfrey Langlois, M.P.P., E. Marquette, L. E. Carufel, etc.

Plusieurs questions ayant trait au rapatriement et à la colonisation ont été discutées.

Il serait la seule propriétaire.

La Ville garantirait les obligations et l'Association lui livrerait le terrain comme hypothèque.

La Ville garantirait les obligations et préleverait une taxe spéciale de 1 cent par \$100 pour former un fonds d'amortissement du capital et des intérêts à 4 pour cent d'une somme de \$600,000.

La Ville aurait dans tous les cas le contrôle par le comité des Finances de l'Association.

L'échevin L. A. Lamoignon s'est déclaré contre le gèvement du revenu de la Ville d'une somme annuelle de \$21,000, intérêt d'un capital de \$600,000.

La Ville achèterait le terrain et 000.

L'INSPECTION DES EDIFICES

LES CAPITAINES DE POMPIERS ONT VISITE QUINZE CENTS ETABLISSEMENTS ET LEURS RAPPORTS ONT ETE TRANSMIS AU CHEF.

Les capitaines de pompiers ont fait rapport au chef Tremblay, qu'ils avaient fait 1,500 inspections dans les maisons d'affaire et que dans 60 pour cent des cas, il y avait eu des défauts plus ou moins graves à corriger.

Le chef Tremblay croit qu'au printemps il pourra faire à l'Association des Assureurs, un rapport montrant combien le nombre des incendies et la valeur des pertes ont diminué pendant l'hiver. Ces constatations pourraient bien contribuer à faire réduire les taux des assurances.

M. James Ferns dit que, ce soir, le télégraphe d'alarme, désorganisé par la chute de verges de la semaine dernière, aura été entièrement réparé d'une façon permanente. Le district No 18 est maintenant relié au reste de la ville.

Une hypothèse raisonnable

SELOIN PLUSIEURS PERSONNES, LE TREMBLEMENT DE TERRE SE REDUIRAIT AU BRUIT DE LA GLACE DES TOITS QUI SE FENDRAIENT SOUS L'INFLUENCE DU FROID.

Plusieurs personnes sont convaincues qu'il n'y a jamais eu de tremblement de terre la nuit dernière. L'explosion qui semble plausible nous a été donnée sous des espèces de déclarations qu'on a entendues.

Les verges de la semaine dernière a laissé sur les maisons à toit plat une carapace assez épaisse de glace que la température des jours qui suivirent n'a ni amoindri ni durci.

Advenant le froid très vif de la nuit dernière, cette glace s'est contractée et a éclaté avec un bruit semblable à la détonation d'un puissant fusil. Ce qui pourrait bien être la vraie explication de bruits que beaucoup de gens n'ont même pas entendus, quand ils étaient encore debout lorsque le supposé tremblement de terre s'est produit. Il y a en même que n'auraient jamais pensé à dire qu'ils avaient entendu le bruit d'une section sismique, s'ils n'en avaient l'abord en l'histoire dans les journaux.

Le sismographe de l'Université McGill n'a rien enregistré.

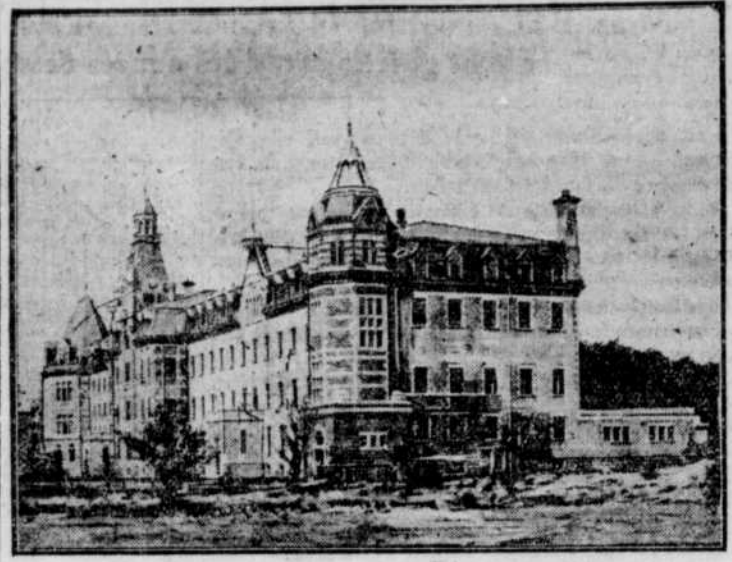
LORD MORLEY

Lord Morley, arrivé à Ottawa samedi, est l'hôte de Lord Grey. Il visitera les principales villes du Canada.

LA DISTRIBUTION DES PRIX AUX VAINQUEURS DE ROME

Mercredi soir, au collège de Saint-Laurent, la société Nationale de Gymnastique distribuera à son équivalent de gymnastes qui ont gagné en septembre dernier le premier prix, au concours international du Vatican, les médailles et diplômes collectifs et individuels obtenus à ce concours.

Le supérieur du collège, le révérend P. Hébert, C.S.C., a bien voulu mettre la salle académique du collège à la disposition de la société. Un intéressant programme de musique et de variété a été préparé par les collègues, à cette occasion. M. L. J. Rivet, de l'Agence générale des voyages est officiellement autorisé à représenter la Fédération des associations sportives catholiques italiennes, à cette démonstration.



LE COLLEGE DE SAINT-LAURENT, OU SE FERA MERCREDI SOIR LA DISTRIBUTION DES PRIX AUX GYMNASTES DELEGUES A ROME.

COLLISION DE TRAMWAYS

UN ACCIDENT QUI AURAIT PU AVOIR LES SUITES LES PLUS GRAVES S'EST PRODUIT, HIER APRES-MIDI.

A 1 heure, hier après-midi, il y eut collision de tramways, sur la ligne de la rue Wellington. Les vestibules des deux voitures électriques ont été démolis. Mme Joseph Allen, épouse du maire de Verdun et Mme Charles M. Allen ont reçu un choc nerveux si violent qu'il a fallu les conduire à leur demeure.

L'un des mécaniciens a été blessé à la figure et à un bras par des éclats de verre. Le maire Allen, de Verdun, était dans le tramway allant vers l'Ouest. C'était sa première sortie depuis l'opération qu'il a subi et qu'il a retenu à la chambre pendant huit semaines.

Le correspondant spécial de la PRESSE: Québec, 1. — M. Ugo Ferrati Torlonia, fils du prince Torlonia, a épousé ce matin à Québec, en la chapelle des Dominicains, Mile Juliette Duchesnay. C'est l'épilogue de ce roman commencé depuis deux mois et qui a fait tant venir d'émotion dans les journaux canadiens et américains.

Le T. R. Père Hage, provincial des Dominicains, a uni le jeune couple. M. le comte Scelsi, consul italien à Montréal, était aux côtés de M. de Torlonia; le lieutenant-colonel Duchesnay accompagnait sa fille.

L'élite de la société québécoise se pressait en la chapelle des Dominicains, Grande Allée. Les deux jeunes époux ont quitté Québec à 1 heure 45 en route vers Montréal, où ils arriveront ce soir.

LA MORT FUT ACCIDENTELLE

Le coroner McMahon a disposé, samedi, sans convoquer de jury, du cadavre de Daniel Jerome Broderick qui avait été trouvé, le matin, asphyxié par le gaz d'éclairage. La mort a été purgée d'accidentelle. Broderick pensionnait au No 318 de la rue Lagacière-Ouest.

Devant le recorder

Walter Henry, un employé de la "Montreal Electric Light Co.", a comparu, ce matin, devant M. le recorder Veir, pour répondre à l'accusation d'avoir percé des trous dans la chausse de M. J. B. Bouchard, le 30 décembre, en vue d'y ériger des poteaux. Il a protesté de son innocence et son procès a été remis à demain.

Mademoiselle Raymond, de Saint-Stanislas, est en visite chez Mademoiselle Corinne Vallancourt, du boulevard Saint-Laurent, pour une huitaine.

Mademoiselle Raymond, de Saint-Stanislas, est en visite chez Mademoiselle Corinne Vallancourt, du boulevard Saint-Laurent, pour une huitaine.

Mademoiselle Raymond, de Saint-Stanislas, est en visite chez Mademoiselle Corinne Vallancourt, du boulevard Saint-Laurent, pour une huitaine.

Mademoiselle Raymond, de Saint-Stanislas, est en visite chez Mademoiselle Corinne Vallancourt, du boulevard Saint-Laurent, pour une huitaine.

Mademoiselle Raymond, de Saint-Stanislas, est en visite chez Mademoiselle Corinne Vallancourt, du boulevard Saint-Laurent, pour une huitaine.

Mademoiselle Raymond, de Saint-Stanislas, est en visite chez Mademoiselle Corinne Vallancourt, du boulevard Saint-Laurent, pour une huitaine.

Mademoiselle Raymond, de Saint-Stanislas, est en visite chez Mademoiselle Corinne Vallancourt, du boulevard Saint-Laurent, pour une huitaine.

Mademoiselle Raymond, de Saint-Stanislas, est en visite chez Mademoiselle Corinne Vallancourt, du boulevard Saint-Laurent, pour une huitaine.

Mademoiselle Raymond, de Saint-Stanislas, est en visite chez Mademoiselle Corinne Vallancourt, du boulevard Saint-Laurent, pour une huitaine.

Mademoiselle Raymond, de Saint-Stanislas, est en visite chez Mademoiselle Corinne Vallancourt, du boulevard Saint-Laurent, pour une huitaine.

Mademoiselle Raymond, de Saint-Stanislas, est en visite chez Mademoiselle Corinne Vallancourt, du boulevard Saint-Laurent, pour une huitaine.

Mademoiselle Raymond, de Saint-Stanislas, est en visite chez Mademoiselle Corinne Vallancourt, du boulevard Saint-Laurent, pour une huitaine.

Mademoiselle Raymond, de Saint-Stanislas, est en visite chez Mademoiselle Corinne Vallancourt, du boulevard Saint-Laurent, pour une huitaine.

Mademoiselle Raymond, de Saint-Stanislas, est en visite chez Mademoiselle Corinne Vallancourt, du boulevard Saint-Laurent, pour une huitaine.

Mademoiselle Raymond, de Saint-Stanislas, est en visite chez Mademoiselle Corinne Vallancourt, du boulevard Saint-Laurent, pour une huitaine.

Mademoiselle Raymond, de Saint-Stanislas, est en visite chez Mademoiselle Corinne Vallancourt, du boulevard Saint-Laurent, pour une huitaine.

Mademoiselle Raymond, de Saint-Stanislas, est en visite chez Mademoiselle Corinne Vallancourt, du boulevard Saint-Laurent, pour une huitaine.

DE TORLONIA- DUCHESNAY

UN ELEGANT MARIAGE EST CELEBRE CE MATIN A QUEBEC, EN LA CHAPELLE DES DOMINICAINS.

Le correspondant spécial de la PRESSE: Québec, 1. — M. Ugo Ferrati Torlonia, fils du prince Torlonia, a épousé ce matin à Québec, en la chapelle des Dominicains, Mile Juliette Duchesnay. C'est l'épilogue de ce roman commencé depuis deux mois et qui a fait tant venir d'émotion dans les journaux canadiens et américains.

Le T. R. Père Hage, provincial des Dominicains, a uni le jeune couple. M. le comte Scelsi, consul italien à Montréal, était aux côtés de M. de Torlonia; le lieutenant-colonel Duchesnay accompagnait sa fille.

L'élite de la société québécoise se pressait en la chapelle des Dominicains, Grande Allée. Les deux jeunes époux ont quitté Québec à 1 heure 45 en route vers Montréal, où ils arriveront ce soir.

Le correspondant spécial de la PRESSE: Québec, 1. — M. Ugo Ferrati Torlonia, fils du prince Torlonia, a épousé ce matin à Québec, en la chapelle des Dominicains, Mile Juliette Duchesnay. C'est l'épilogue de ce roman commencé depuis deux mois et qui a fait tant venir d'émotion dans les journaux canadiens et américains.

Le T. R. Père Hage, provincial des Dominicains, a uni le jeune couple. M. le comte Scelsi, consul italien à Montréal, était aux côtés de M. de Torlonia; le lieutenant-colonel Duchesnay accompagnait sa fille.

L'élite de la société québécoise se pressait en la chapelle des Dominicains, Grande Allée. Les deux jeunes époux ont quitté Québec à 1 heure 45 en route vers Montréal, où ils arriveront ce soir.

Le correspondant spécial de la PRESSE: Québec, 1. — M. Ugo Ferrati Torlonia, fils du prince Torlonia, a épousé ce matin à Québec, en la chapelle des Dominicains, Mile Juliette Duchesnay. C'est l'épilogue de ce roman commencé depuis deux mois et qui a fait tant venir d'émotion dans les journaux canadiens et américains.

Le T. R. Père Hage, provincial des Dominicains, a uni le jeune couple. M. le comte Scelsi, consul italien à Montréal, était aux côtés de M. de Torlonia; le lieutenant-colonel Duchesnay accompagnait sa fille.

L'élite de la société québécoise se pressait en la chapelle des Dominicains, Grande Allée. Les deux jeunes époux ont quitté Québec à 1 heure 45 en route vers Montréal, où ils arriveront ce soir.

Le correspondant spécial de la PRESSE: Québec, 1. — M. Ugo Ferrati Torlonia, fils du prince Torlonia, a épousé ce matin à Québec, en la chapelle des Dominicains, Mile Juliette Duchesnay. C'est l'épilogue de ce roman commencé depuis deux mois et qui a fait tant venir d'émotion dans les journaux canadiens et américains.

Le T. R. Père Hage, provincial des Dominicains, a uni le jeune couple. M. le comte Scelsi, consul italien à Montréal, était aux côtés de M. de Torlonia; le lieutenant-colonel Duchesnay accompagnait sa fille.

L'élite de la société québécoise se pressait en la chapelle des Dominicains, Grande Allée. Les deux jeunes époux ont quitté Québec à 1 heure 45 en route vers Montréal, où ils arriveront ce soir.

Le correspondant spécial de la PRESSE: Québec, 1. — M. Ugo Ferrati Torlonia, fils du prince Torlonia, a épousé ce matin à Québec, en la chapelle des Dominicains, Mile Juliette Duchesnay. C'est l'épilogue de ce roman commencé depuis deux mois et qui a fait tant venir d'émotion dans les journaux canadiens et américains.

Le T. R. Père Hage, provincial des Dominicains, a uni le jeune couple. M. le comte Scelsi, consul italien à Montréal, était aux côtés de M. de Torlonia; le lieutenant-colonel Duchesnay accompagnait sa fille.

L'élite de la société québécoise se pressait en la chapelle des Dominicains, Grande Allée. Les deux jeunes époux ont quitté Québec à 1 heure 45 en route vers Montréal, où ils arriveront ce soir.

Le correspondant spécial de la PRESSE: Québec, 1. — M. Ugo Ferrati Torlonia, fils du prince Torlonia, a épousé ce matin à Québec, en la chapelle des Dominicains, Mile Juliette Duchesnay. C'est l'épilogue de ce roman commencé depuis deux mois et qui a fait tant venir d'émotion dans les journaux canadiens et américains.

Le T. R. Père Hage, provincial des Dominicains, a uni le jeune couple. M. le comte Scelsi, consul italien à Montréal, était aux côtés de M. de Torlonia; le lieutenant-colonel Duchesnay accompagnait sa fille.

L'élite de la société québécoise se pressait en la chapelle des Dominicains, Grande Allée. Les deux jeunes époux ont quitté Québec à 1 heure 45 en route vers Montréal, où ils arriveront ce soir.

Le correspondant spécial de la PRESSE: Québec, 1. — M. Ugo Ferrati Torlonia, fils du prince Torlonia, a épousé ce matin à Québec, en la chapelle des Dominicains, Mile Juliette Duchesnay. C'est l'épilogue de ce roman commencé depuis deux mois et qui a fait tant venir d'émotion dans les journaux canadiens et américains.

Le T. R. Père Hage, provincial des Dominicains, a uni le jeune couple. M. le comte Scelsi, consul italien à Montréal, était aux côtés de M. de Torlonia; le lieutenant-colonel Duchesnay accompagnait sa fille.

L'élite de la société québécoise se pressait en la chapelle des Dominicains, Grande Allée. Les deux jeunes époux ont quitté Québec à 1 heure 45 en route vers Montréal, où ils arriveront ce soir.

Le correspondant spécial de la PRESSE: Québec, 1. — M. Ugo Ferrati Torlonia, fils du prince Torlonia, a épousé ce matin à Québec, en la chapelle des Dominicains, Mile Juliette Duchesnay. C'est l'épilogue de ce roman commencé depuis deux mois et qui a fait tant venir d'émotion dans les journaux canadiens et américains.

Le T. R. Père Hage, provincial des Dominicains, a uni le jeune couple. M. le comte Scelsi, consul italien à Montréal, était aux côtés de M. de Torlonia; le lieutenant-colonel Duchesnay accompagnait sa fille.

L'élite de la société québécoise se pressait en la chapelle des Dominicains, Grande Allée. Les deux jeunes époux ont quitté Québec à 1 heure 45 en route vers Montréal, où ils arriveront ce soir.

Le correspondant spécial de la PRESSE: Québec, 1. — M. Ugo Ferrati Torlonia, fils du prince Torlonia, a épousé ce matin à Québec, en la chapelle des Dominicains, Mile Juliette Duchesnay. C'est l'épilogue de ce roman commencé depuis deux mois et qui a fait tant venir d'émotion dans les journaux canadiens et américains.

Le T. R. Père Hage, provincial des Dominicains, a uni le jeune couple. M. le comte Scelsi, consul italien à Montréal, était aux côtés de M. de Torlonia; le lieutenant-colonel Duchesnay accompagnait sa fille.

ET RIEN NE LES REBUTE

Des cambrioleurs pillent, hier matin, l'épicerie Parent de la rue St Christophe.

PRUDENTS ET HABILES

Mais ils laissent dans la neige des empreintes qui pourraient bien aider les agents chargés de l'enquête.